

**ÉVALUATION de l'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE de la  
PHOTOGRAPHIE (ENSP)**

**par l'AERES**

**DOSSIER PRINCIPAL**

## ENSP / AERES SOMMAIRE

I - FICHE d'IDENTITÉ de la FORMATION	2
II – OBJECTIFS et COHÉRENCE du DIPLÔME	2
1 - Historique de la formation	2
2 – Objectifs scientifiques et artistiques	4
3 – Objectifs professionnels	5
4 - Prévisions pour la prochaine période	5
III – CONTEXTE	6
1 – Place de la formation dans l'offre de l'établissement	6
2 – Place de la formation dans le contexte national et international	6
3 – Adossement à la recherche	6
4 – Adossement au milieu socio professionnel	8
5 – Partenariats académiques, régionaux, nationaux et internationaux	10
6 – Ouverture internationale	10
IV – ORGANISATION du DIPLÔME	13
1 – Structure de la formation et organisation pédagogique	13
a – Organisation du diplôme	13
b – Progressivité des enseignements	14
c – Maîtrise des technologies	15
d – Acquisition des langues étrangères	16
e – Initiation à la recherche des étudiants	16
2 – Politique des stages	17
3 – Mutualisation et cohabilitations	18
4 – Publics concernés	19
5 – Équipe pédagogique	19
6 – Pilotage de la formation	21
a – Démarche qualité, conseils de perfectionnement	21
b – Constitution et rôle des jurys	22
c – Modalité d'évaluation des étudiants	23
d – Modalité d'évaluation des enseignements par les étudiants	24
e – Modalités du suivi des diplômés	25
f – Mise en place de la VAE	25
V – BILAN de FONCTIONNEMENT DU DIPLÔME	26
1 – Origine constatée des étudiants, attractivité	26
2 – Flux constatés et attendus, taux de réussite	27
3 – Résultats connus de l'évaluation des enseignements par les étudiants	28
4 - Résultats connus de l'historique d'insertion et des nouveaux dispositifs	29
5 – Résultats connus de l'évaluation à 2 ans	30
6 – Mesures prises en conséquence de ces résultats	30

## **I - FICHE d'IDENTITÉ de la FORMATION**

École Nationale Supérieure de la Photographie (ENSP)  
16, rue des Arènes  
13200 Arles  
tel : 04 90 99 33 33  
www.ensp-arles.com

L'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles, qui recrute vingt-cinq étudiants par an, prépare, depuis 1982, sous tutelle du ministère de la culture et de la communication, à un diplôme d'établissement qui lui est spécifique. Ce diplôme était de niveau Bac + 3 jusqu'en 1998, de niveau BAC +5 depuis cette date. Cette formation a été validée en 2005 au niveau 1 par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP). Ce diplôme peut être obtenu avec une mention (équivalente à une note comprise entre 14/20 et 16/20) ou avec les félicitations du jury (note supérieure à 16/20). Il ne comporte pas de spécialités.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 l'ENSP d'Arles a évolué du statut associatif à celui d'Établissement Public Administratif (Décret n°2003-852 du 3 septembre 2003 paru au J.O du 6 septembre 2003). Au 1<sup>er</sup> janvier de l'année 2010 les membres du conseil d'administration sont les suivants :

- Président : M. Guillaume CERUTTI, directeur de Sothby's France
- Personnalités nommées par le Ministre : M. François HÉBEL directeur des « Rencontres » de la Photographie d'Arles et Mme Marta GILI, directrice de la Galerie du Jeu de Paume
- Membres de droit : le directeur adjoint (chargé des arts plastiques) de la direction de la création du ministère de la culture et de la communication, le directeur régional des affaires culturelles (DRAC) de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le président du conseil régional et le maire d'Arles
- Collège des enseignants : 3 personnes
- Collège des autres membres du personnel : 2 personnes
- Collège des étudiants : 2 étudiants

Assistent également aux réunions du CA sans droit de vote : le directeur, le secrétaire général et l'agent comptable de l'ENSP ainsi que le contrôleur financier.

Les responsables du diplôme sont le directeur, M.Patrick TALBOT et l'enseignant coordonnateur de la troisième année, M.Christian MILOVANOFF.

Patrick Talbot, ENSP, 16 rue des Arènes, 13631 Arles Cedex. 06 32 38 67 94

Christian Milovanoff, 7 rue Jules Verne, 93400 Saint Ouen. 06 03 15 46 38

Il n'existe pas d'établissement co-habilité.

## **II – OBJECTIFS et COHÉRENCE du DIPLÔME**

### **II – 1 - Historique de la formation**

L'École nationale de la photographie a ouvert ses portes en septembre 1982. Comme son cursus se développe sur trois années, la première promotion est sortie de l'école après avoir passé la première session du diplôme en juin 1985.

L'« École Nationale de la Photographie » (ENP), créée sous statut associatif, a été d'emblée sous tutelle du ministère de la culture et, dans ce ministère, toujours rattachée au secteur des écoles d'art (depuis janvier 2010, l'adresse de référence n'est plus la délégation aux arts plastiques – DAP - mais la direction de la création, sous-direction des arts plastiques, bureau des écoles d'art). En janvier 2004 lorsque, un an après les autres écoles nationales d'art, l'ENP a acquis le statut d'établissement public national, sa dénomination officielle est devenue « École nationale supérieure de la photographie (ENSP) ».

La configuration du diplôme a connu un changement radical dans la deuxième moitié des années 90. Avant de se calquer dans ses grandes lignes sur le DNSEP (Diplôme national supérieur d'art plastique) que passent les étudiants des écoles supérieures d'art au terme de leur cinquième année d'études, le diplôme comportait trois épreuves distinctes : au cours de la première étaient examinés des travaux thématiques réalisés par les étudiants dans le cadre d'ateliers spécialisés (photographies d'architecture, prises de vue grand format, conservation, etc.) ; la seconde appréciait un mémoire qu'on appelait alors « musée imaginaire » comportant une bibliographie et mêlant écriture et images ; la troisième évaluait des travaux photographiques de caractère personnel, finis et encadrés. C'est en 1998 qu'un rattachement pédagogique plus ferme au ministère de la culture eut pour conséquence l'alignement sur les autres écoles d'art et, en particulier, celui du diplôme de l'école sur le DNSEP. Afin que cela soit possible, il était indispensable que le recrutement de l'ENSP s'opère au niveau minimum Bac + 2. Ainsi, au terme de leur cursus à l'ENSP, les étudiants admis dans l'école ont atteint un niveau d'études supérieures égal au moins à Bac + 5.

Les critères de jugement du travail des étudiants lors du passage du diplôme ont donc varié depuis l'origine. Ils sont aujourd'hui modelés à partir de ceux du DNSEP mais l'ENSP n'étant pas une école d'art comme les autres, les professionnels, les historiens ou théoriciens de la photographie et les institutionnels – trois catégories obligatoirement représentées parmi les personnalités siégeant dans les jurys - sont toujours spécialisés ou fortement orientés vers la fabrication et la mise en question des images - qu'elles soient d'ailleurs fixes ou animées puisque l'école dispose aussi d'un atelier vidéo et que beaucoup d'étudiants associent photographie et vidéo lors de la présentation de leurs travaux de diplôme.

Écriture et photographie faisant assez souvent bon ménage, les pratiques d'écriture, qu'elles soient formalisées ou non, sont fréquentes chez les étudiants. Le concours de recrutement comporte d'ailleurs une épreuve écrite exigeant des candidats qu'ils commentent un bref texte, une citation ou bien une ou plusieurs images. Ces pratiques sont par la suite encouragées comme mode d'évaluation d'un certain nombre de cours théoriques sous forme d'approches thématiques, de courts essais ou de fiches de lecture. Quant à l'accompagnement des travaux plastiques par un texte, même si son obligation n'a pas été constante depuis les années 80, il n'a cessé d'être présent sous des formes diversifiées, en particulier celle du « journal de travail » souvent conçu à partir d'une réflexion sur les modèles fournis au fil du temps par ceux de très nombreux artistes. Notations, réflexions et images se combinent et s'associent dans de tels journaux en liaison avec les recherches plastiques, et éventuellement théoriques, des étudiants. Un « journal » de cette nature n'est pas à proprement parler un mémoire mais sa réalisation met en jeu de la pensée et la fait circuler avec une intensité et dans des formes qui, pour être différentes, peuvent ne pas être moins convaincantes que celles dont témoignent des travaux de nature plus académique.

## II – 2 - Objectifs pédagogiques et artistiques

Les objectifs pédagogiques, artistiques et scientifiques de l'ENSP ont été d'emblée conçus de manière à donner à chaque étudiant une connaissance générale du champ photographique à la fois comme moyen d'expression plastique, comme médium professionnel, moyen d'information, de communication ou d'illustration, comme vecteur de connaissance et comme objet d'étude historique. Ces objectifs sont approchés en relation étroite avec la maîtrise technique des outils et des pratiques concernés : prise de vue numérique et argentique, noir et blanc, infographie, montage, retouche et toutes techniques afférentes.

L'ENSP étant une école plus spécialement vouée à la photographie, elle a pour vocation d'aborder les définitions multiples du médium. Elle est donc soucieuse d'accompagner l'évolution constante de la manière dont il s'inscrit dans la production de sens, de formes et de pensée visuelle, en relation avec le devenir des technologies et avec les autres disciplines. Tous ces aspects sont l'objet d'enseignements théoriques, destinés à faire apparaître la nature de ces transformations, en lien avec l'histoire générale. L'enseignement accorde aussi une importance primordiale au développement de la compréhension personnelle du monde par chaque étudiant, quelle que soit la nature de son projet artistique ou professionnel. Cet accompagnement se fait toujours dans la perspective des données concrètes de sa diffusion possible dans des circuits eux-mêmes en mutation rapide en termes de marché de l'art, de structures collectives, de circulation électronique, d'applications éditoriales.

En outre, toujours en accord avec le déplacement des enjeux esthétiques et technologiques, le rapport entre l'image fixe et l'image animée est pris en compte. C'est pourquoi l'enseignement de la vidéo accompagne celui de la photographie, grâce à la présence dans le corps enseignant d'une artiste vidéaste assurant de manière privilégiée le suivi des travaux et coordonnant les approches historiques et théoriques. Un laboratoire de son s'ajoute aux moyens techniques de l'atelier vidéo dont un technicien assure la gestion tout en conseillant les étudiants. Ce versant de la pédagogie se justifie non seulement par l'importance de la vidéo depuis plusieurs décennies, par ses répercussions sur l'image optique en général, par l'évolution de machines de vision toujours plus multi-fonctionnelles, mais aussi par le développement de stratégies formelles inédites dans le champ de l'information, comme par exemple, outre le site Internet, l'image délibérative, le web-documentaire.

Le programme de l'école se développe donc selon trois axes :

- Maîtrise technique des gestes, outils et procédures permettant de maîtriser les médiums employés : ateliers de prise de vue photographique (tous formats) et vidéo en intérieur et en extérieur, tirage et impression en argentique et numérique, interprétation de l'image, développement du coup d'œil en termes de valeurs de colorimétrie, de supports.
- Production et analyse d'images, sous forme de séminaires critiques, ateliers de recherche et de création, conférences, cours magistraux, rencontres avec des artistes et des professionnels, exercices d'accrochage et/ou de projection, *workshops*, simulations de commande. Ces enseignements ont pour but de permettre à l'étudiant de penser sa création en relation à l'histoire de l'art, des techniques et des mentalités.
- Théories et pratiques adjacentes : graphisme, multimédia, *webdesign*, aspects juridiques et professionnels, langue anglaise... Ces connaissances sont indispensables pour des étudiants désireux de poursuivre ultérieurement une formation spécialisée. Elles se sont avérées cruciales pour nombre d'entre eux ayant pris avec succès les chemins de la conservation, de la restauration, de l'histoire de la photographie, de l'infographie, de la recherche scientifique, etc., aussi bien que pour ceux poursuivant une trajectoire d'artiste dans un contexte mondialisé.

## **II – 3 - Objectifs professionnels**

L'École nationale supérieure de la photographie est une école d'art, mais elle est aussi une école de photographie. Comme toutes les écoles d'art, elle a pour mission première de former des jeunes gens dans la perspective d'une possible carrière artistique et il est de fait que certains et certaines d'entre eux s'y engagent qui, au bout de quelques années, parviennent à en vivre. Toutefois, ce devenir n'est pas celui de la majorité des étudiants ayant été formés dans les écoles d'art – et l'ENSP n'échappe pas à cette règle d'airain.

La problématique est donc la suivante : Il faut faire comme si tous les étudiants étaient voués à devenir des artistes, non pas pour les envoyer droit dans un mur à la sortie de l'école mais, au contraire, parce qu'une formation orientée par une dimension artistique est la plus susceptible d'obliger chaque étudiant à donner le meilleur de lui-même dans la pratique du médium, à s'affirmer dans la création et à stimuler son désir de savoir ce qui, du point de vue historique, théorique, esthétique et technique, lui permettra de maîtriser avec la profondeur de champ souhaitable l'ensemble de ses possibilités. C'est pourquoi, même si l'orientation dominante est constamment artistique, elle ne cesse d'être infléchie, interrogée, inquiétée, déroutée par d'autres pratiques du médium.

L'expérience permet de démontrer que les anciens étudiants se déploient après être sortis de l'école dans des champs très divers. Certains partent vers la recherche historique, artistique, médicale ou scientifique ; d'autres vers le photojournalisme, le reportage, le documentaire (en images fixes ou animées), et d'une manière plus générale les médias, la publicité ; d'autres vers le graphisme, l'infographie, l'édition, la bibliophilie, la conservation (médiathèques, photothèques) ou la restauration des œuvres photographiques ; d'autres encore vers l'enseignement, la direction d'établissements d'enseignement artistique ou d'institutions culturelles (centres d'art, FRAC, musées), la médiation, la diffusion privée ; certains vivent de commandes photographiques à caractère culturel ou artistique...

Entre leur sortie de l'école et leur premier véritable emploi, il n'est pas rare que s'insère une formation complémentaire : l'Université, la FEMIS, le studio national des arts contemporains du Fresnoy, l'Institut National du Patrimoine, l'Université de Princeton, le Royal College of Art, l'EHESS, certains post-diplômes d'écoles d'art ou doctorats la leur prodiguent et leur permettent ainsi de développer un savoir spécifique auquel leur formation antérieure, en les aidant à identifier ce qu'ils savent et aiment faire, et en leur donnant les bases indispensables pour aller plus loin, les a incontestablement préparés.

Tels que traités dans l'école, ces objectifs professionnels, dont des intervenants spécifiques (voir III- 4), par leur présence en cours d'année renforcent la perception concrète par les étudiants, tentent de prendre en charge l'ensemble des options mentionnées. Leur analyse constitue une part non négligeable de la réflexion collective à laquelle, chaque fin d'année l'ensemble du corps pédagogique et la direction consacrent une semaine afin de procéder aux évolutions et ajustements jugés nécessaires l'année suivante.

## **II – 4 – Prévisions pour la prochaine période**

Dans ce domaine, qu'il s'agisse des bassins et filières de recrutement, des flux attendus, métiers et poursuites d'études envisagées, beaucoup est dit dans diverses autres rubriques. On se contentera de préciser ici que l'espace dont dispose l'institution étant ce qu'il est, il n'est pas envisageable de modifier autrement qu'à la marge le nombre des étudiants actuellement accueillis (25 par promotion, au total 75 pour la totalité du cursus auxquels s'ajoutent ceux venus dans le cadre des programmes d'échange européens et internationaux ainsi que ceux ayant été admis dans le programme « Résidents » - voir rubrique III-6). L'extension du bâtiment actuel qui sera achevée à la rentrée 2010 est indispensable

pour le bon fonctionnement de l'institution dans son état présent et, même si une fois achevée l'amélioration ne sera sensible que dans des proportions relativement modestes, l'espace gagné, outre qu'il permettra le rapatriement de la formation professionnelle continue dans l'école, décongestionnera le bâtiment principal. À terme, seul le déménagement de l'établissement dans un nouveau bâtiment programmé sur le site d'une friche industrielle promise à une spectaculaire rénovation pourra autoriser une augmentation du nombre des étudiants et le développement de multiples activités connexes, lesquelles sont, pour la plupart, déjà sur les rails.

### **III – CONTEXTE**

**III – 1 – Place de la formation dans l'offre de l'établissement** Sans objet puisqu'il n'existe qu'une formation

#### **III – 2 - Place de la formation dans les contextes national et régional**

L'École nationale supérieure de la photographie étant la seule école nationale supérieure d'art vouée à la photographie, elle est, par définition, unique en son genre. Même si des ateliers de photographie existent dans la plupart des écoles d'art, il n'existe en France aucun établissement ayant pour mission la formation de photographes et vidéastes ainsi entée sur le corpus artistique du médium, l'inscrivant dans l'histoire de l'art et, simultanément, s'efforçant de préparer ses étudiants à toutes les possibilités socioprofessionnelles offertes par la connaissance, la pratique et la fabrication des images fixes et, secondairement, animées. La richesse exceptionnelle de la bibliothèque de l'école très largement spécialisée est emblématique de cette spécificité.

Compte tenu de ces caractéristiques, l'ENSP recrute donc ses étudiants à l'échelle nationale plus que régionale et elle a par ailleurs un fort positionnement international. Le recrutement n'a donc, jusqu'ici, jamais été un problème car, pour le dire dans le vocabulaire des économistes, la demande est toujours très largement supérieure à l'offre.

#### **III – 3 - Adossement à la Recherche**

Le diplôme de l'ENSP est l'aboutissement de trois années d'études durant lesquelles les étudiants (recrutés au minimum à Bac + 2) sont confrontés aux différentes problématiques artistiques et culturelles qui s'offriront à eux une fois le diplôme obtenu. Il convient cependant de ne pas oublier que le passage du diplôme est au moins autant un point de départ qu'un point d'arrivée. Le programme pédagogique d'ensemble est en effet conçu de façon à donner à chaque étudiant, d'une part les moyens théoriques et conceptuels pour interroger le médium photographique en relation au champ de la création artistique historique et contemporaine, d'autre part la maîtrise technique des outils et des pratiques photographiques.

C'est pourquoi les cours, les séminaires, les ateliers, les conférences, les échanges et les partenariats avec d'autres institutions nationales et internationales, artistiques et universitaires visent entre autres ce but, lequel se situe nécessairement au-delà des trois années passées à l'école dans la mesure où la formation se poursuivra et se développera au fil des expériences professionnelles diversifiées tout au long de la vie. Ce qui est visé doit donc être considéré comme une base largement ouverte permettant ensuite aux diplômés d'assimiler rapidement le nouveau et de l'intégrer à leur propre bagage intellectuel, artistique et technique. Il s'agit en cette occurrence d'une attitude ouverte de manière permanente sur la recherche, non pas dans le sens strictement académique du terme mais assurément d'une manière vitale pour la recherche elle-même dans le domaine considéré.

La revue de l'ENSP, *Infra-Mince* est aussi toute entière tournée vers la recherche. Au fil de ses parutions annuelles, elle est même, pour l'école, devenue un support majeur de recherche et de réflexion. Chaque numéro (5 publiés à ce jour) rassemble des textes d'enseignants de l'ENSP et d'auteurs invités, français et étrangers, ainsi que des portfolios de photographies, pour certains réalisés par des étudiants, qui viennent témoigner sous une autre forme du thème abordé dans la revue. Chaque thème est un objet de recherche, généralement assez complexe (l'unique, le multiple et le néant en photographie / voir avec et voir contre son temps / contemplation et photographie / les nouveaux contextes de la photographie) pour lequel sont identifiés des auteurs – philosophes, historiens d'art et de la photographie, critiques, artistes, écrivains – ayant travaillé sur ces questions et dont le comité de rédaction, auquel toute l'équipe pédagogique de l'école participe, introduit et traduit les textes ou, si nécessaire, les fait traduire.

C'est dans cet environnement que l'ENSP a mis en route un programme général de recherche sur lequel et à différents degrés l'ensemble du cursus de l'ENSP prend appui. Évoluant entre photographie, vidéo et cinéma, analogique et numérique, le programme de recherches de l'ENSP a pour but d'investir tous les territoires actuels de l'image sans jamais se départir d'une part de son ancrage originel dans la pratique artistique et d'autre part dans sa relation aux autres formes de pensées que sont la science et la philosophie.

Depuis le début de l'année académique 2007-2008, l'ENSP a ainsi défini un programme de recherche en liaison avec deux partenaires : le Centre d'études poétiques de l'Ecole Normale Supérieure, Lettres et Sciences humaines de Lyon (aujourd'hui, ENS de Lyon) et le Studio National des Arts Contemporains du Fresnoy. Ce programme a été approuvé et partiellement financé par le conseil de la recherche du Ministère de la Culture et de la Communication.

Intitulé « Le destin des images », il a pour ambition, en s'appuyant sur l'expérience des trois établissements et sur leurs équipes pédagogiques, de s'interroger sur un thème qui est celui d'un livre de Jacques Rancière, moins pour lui répondre que pour relier son questionnement aux préoccupations centrales des trois institutions (photographie, cinéma, écriture). Par « destin des images », il faut entendre une attention portée, en deçà et au-delà du seul présent, à la production matérielle, à la plasticité iconographique des images dans le champ de l'art, à leur perception et à leur réception, tout cela dans le contexte d'une interrogation plus vaste sur les langages humains et leurs moyens d'expression. Suite à plusieurs séances de travail entre les trois institutions, ce programme a donné lieu à un colloque à l'ENS de Lyon (septembre 2008) réunissant des représentants des trois institutions ainsi que des artistes et chercheurs invités. Une seconde rencontre a eu lieu à New-York, en janvier 2009, au siège de l'International Center of Photography (ICP) rassemblant des enseignants, des étudiants et anciens étudiants de l'ENSP et de l'ICP. Faute de moyens, les actes de ces colloques n'ont pas été publiés sur papier mais des DVD ont été réalisés qui en préservent la trace.

Ce programme se poursuit en 2010 selon plusieurs axes :

- au sein de l'ENSP, à travers un Atelier de Recherches et de Création (ARC) où il s'agit de penser le rapport entre les images et le temps qui les contient ou les déborde. Proposé aux étudiants de la 3<sup>e</sup> année, cet ARC est dirigé conjointement par Christian Milovanoff (professeur à l'ENSP) et Jean-Paul Curnier (philosophe, écrivain, intervenant invité).

- en partenariat avec l'ENS de Lyon où, chaque année depuis 2007, dans le cadre de séminaires dirigés conjointement par des enseignants de l'ENS de Lyon, notamment Jean-Marie Gleize (écrivain, poète, professeur des Universités, directeur du Centre d'études poétiques de l'ENS), et de l'équipe pédagogique de l'ENSP Arles, le sujet de recherche est questionné sous l'angle de la relation texte/image. Dans la collection *Anticamera* trois publications rendent compte à ce jour du travail

effectué et des expositions qui, à Marseille (FRAC), à Lyon (Bibliothèque municipale de la Part Dieu), à Lausanne (Musée de l'Élysée), à Caen (IMEC) et à Prague (Institut Français) ont été organisées pour le montrer dans de bonnes conditions.

- toujours en partenariat avec l'ENS de Lyon, par son intégration dans le cadre d'un projet plus vaste intitulé CREATEC pour lequel l'ENS, par l'intermédiaire du Professeur Eric Dayre, a déposé un dossier afin d'obtenir une subvention auprès de l'Agence Nationale de la Recherche.

Trois autres programmes de recherche sont en cours d'élaboration :

- le premier, en partenariat avec le FOAM Fotografiemuseum Amsterdam, s'inscrit dans la pratique de l'exposition combinée à une réflexion sur les frontières et l'interdisciplinarité appliquée à l'art. Colette Olof, conservatrice au FOAM, Étienne Hatt, doctorant en histoire de la photographie, Arnaud Claass, enseignant à l'ENSP et Laetitia Talbot, responsable des projets artistiques à l'ENSP y encadrent les étudiants.

- Le second, provisoirement intitulé « Typo photo » interrogeant les relations historiquement très riches entre photographie, typographie et graphisme est en gestation entre l'ENSP et trois partenaires: Michel Wlassikoff (chercheur, historien du graphisme, enseignant à l'école d'art de Cambrai), Éric Michaud (professeur à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris) et Chantal Lachkar (conservatrice de la bibliothèque du Musée des Arts Décoratifs, Paris).

- Le troisième avec le Département Photo de l'UFR Arts, Esthétique et Philosophie de Paris VIII, à l'initiative de Michelle Debat, Maître de conférence habilitée à diriger des Recherches, afin d'organiser des échanges d'enseignants et d'étudiants dans le but de mener en cotutelle un séminaire sur les liens entre photographie et danse. Suivi à l'ENSP par Christian Gattinoni, ce programme devrait faire l'objet d'une prochaine convention entre les deux institutions.

### **III – 4 - Adossement au milieu socioprofessionnel**

Cet adossement s'effectue essentiellement par l'intermédiaire de cours, de *workshops*, de stages, de participation à des concours ou appels d'offres et par des conventions passées avec des institutions ou entreprises sur des projets spécifiques.

Il faut mentionner en premier lieu trois entreprises européennes produisant du matériel photographique, Broncolor (spécialisée dans l'éclairage), Arca Swiss (produisant des chambres photographiques parmi les plus précises et les plus perfectionnées au monde) et Olympus (dont la spécialité principale se situe dans le champ de l'imagerie médicale mais qui produit aussi des appareils photographiques répondant aux besoins et aux exigences des photojournalistes et des reporters). Les représentants de ces trois entreprises viennent régulièrement à l'école répondre aux questions des étudiants sur leurs matériels et ses usages. Ils font également travailler soit la promotion de première année, soit un groupe d'étudiants sur la base du volontariat, sur un ou des sujets photographiques dont le rendu donne lieu à un concours. Les auteurs des meilleures photographies sélectionnées par un jury auquel participent le directeur de l'entreprise, des représentants de l'école et une ou deux personnalités extérieures, reçoivent un prix sous forme de matériel d'éclairage ou de prise de vue. Les travaux réalisés par les étudiants ayant participé à ces opérations sont contrôlés une première fois par les chefs d'ateliers qui les prennent en compte dans l'octroi de crédits ECTS dévolus aux « ateliers techniques » puis, une seconde fois, au moment des bilans. Les entreprises mettent également en dépôt certains types de matériel dans le magasin de prêt de l'école.

Les cours de la catégorie « approches professionnelles » abordent les questions du milieu socioprofessionnel d'une autre manière en instruisant les étudiants sur des aspects qui ne sont pas moins importants pour l'exercice de leur métier. Des informations d'ordre juridique (droit de l'image, droit à l'image) sont apportées par un avocat spécialisé dans ces questions et complétées par celles d'un responsable de l'UPC (Union des Photographes Créateurs) tandis que des galeristes, une représentante de la DRAC (Direction Régionale des Affaires culturelles) et la responsable des expositions de l'ENSP apportent pour leur part des informations importantes concernant les exigences et les règles de fonctionnement des milieux artistiques et culturels, tant privés que publics. Un enseignant de l'école, Jean-Luc Fournier, qui coordonne ces enseignements, complète cet ensemble par des informations d'ordre fiscal et administratif. L'assistance à ces cours auxquels sont conviés les étudiants des trois années est sanctionnée par un crédit ECTS.

Certains *workshops*, plus que d'autres, sont également organisés avec une visée ouvertement professionnalisante, ceux concernant le son, le graphisme, le *webdesign*, ceux dirigés par des photojournalistes appartenant à des agences d'images (Magnum, VU, Tendance floue, etc.) validés par des crédits ECTS et pouvant parfois se prolonger en stages, voire en emplois.

Dans le même registre il faut mentionner les conventions liant l'école à des institutions ou entreprises proposant aux étudiants des travaux de commande ayant une fonction précise dans le cadre des activités du commanditaire. On peut citer à titre d'exemple une importante campagne photographique pour le compte du « Club du Littoral » pilotée par la « Maison de la France » ; ou bien un travail photographique effectué pour une association encadrée par la CCI de Versailles visant à faire connaître l'action de cette ONG en Bolivie pour aider à la scolarisation des enfants ; ou bien encore un travail de commande sur la réhabilitation des quais du Rhône à Arles pour le compte du SYMADREM (syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône) ; ou bien encore des conventions de partenariat passées chaque année avec la Régie culturelle Provence Alpes Côte d'Azur pour réaliser pendant l'été une couverture photographique de tous les festivals de la région, avec le Théâtre d'Arles, le ballet Angelin Prejlocaj, avec la municipalité d'Arles et son « Comité des sages », avec les maisons d'édition « Harmonia Mundi et Actes-Sud, avec la DRAC pour la documentation photographique d'une importante commande publique à Cannes – La Bocca, etc. La plupart du temps ces travaux s'effectuent en tant que stages (voir la rubrique IV-2 dans ce dossier) qui, tous, contribuent à jouer un rôle important dans le rapport avec les milieux socio-professionnels. L'ENSP examine avec attention toute demande ponctuelle à cet égard.

D'une autre nature, mais non moins efficace et pertinente, il vaut de mentionner l'intervention d'étudiants en appui aux enseignants d'arts plastiques dans des classes de collèges ou de lycées. Formalisées par des programmes du ministère de l'éducation nationale comme « Écriture de lumière », ces interventions sont également très formatrices car elles permettent de tester la fibre pédagogique des étudiants impliqués. La « Rentrée en images » a aussi recours aux étudiants de l'ENSP pour des tâches de médiation culturelle auprès d'élèves venus, à Arles, visiter les expositions estivales organisées par les « Rencontres ».

Les perspectives d'emploi pour les jeunes diplômés sont, pour une part très modeste, trouvées dans le contexte régional. On constate cependant qu'au terme de leurs études, pour la seule ville d'Arles, c'est en moyenne un étudiant par an qui a pu faire son chemin localement et trouver dans la cité un emploi correspondant à ses compétences. La diaspora des étudiants après leur diplôme démontre par ailleurs que les contacts pris pendant leur scolarité dans le cadre de stages ou d'échanges internationaux peuvent aussi, dans certains cas, déboucher sur des emplois. En tout état de cause, l'encouragement constant à se confronter avec des contextes professionnels et à ne pas hésiter à bouger pour ce faire,

ainsi que le caractère plurivoque de la formation qu'ils ont suivie sont des atouts certains dans leur recherche d'emplois.

### **III – 5 – Partenariats académiques, régionaux, nationaux et internationaux**

#### **Partenariats internationaux**

##### En Europe (ERASMUS) :

Allemagne : Hochschule für Gestaltung, Karlsruhe & Kunsthochschule Weissensee, Berlin

Belgique : École supérieure des arts de l'image « le 75 », Bruxelles

Espagne : Universidad Complutense, Madrid

Finlande : TAIK/UIAH University of Art and design, Helsinki

Portugal : Escola superior artistica, Porto

Royaume-Uni : Blackpool and the Flyde College, Blackpool

République Tchèque : FAMU Filmová a televizní fakulta, Prague

##### Hors d'Europe :

Argentine : Escuela Argentina de fotografía, Buenos Aires

Brésil : Centro Universitario SENAC, Sao Paulo & Universidade de Sao Paulo

États-Unis d'Amérique : International Center of Photography (ICP), New York & California Center for the Arts (CCA), San Francisco

Pérou : Centro del Imagen, Lima

Tunisie : École des beaux-arts, Tunis

Vietnam : École de théâtre et de cinéma, Ho Chi Minh Ville

#### **Partenariats académiques nationaux :**

- Ecole normale supérieure de Lyon
- Studio national des arts contemporains du Fresnoy
- Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage, Blois

#### **Partenariats académiques régionaux :**

- Délégation académique de l'éducation artistique et culturelle, Rectorat, Académie Aix-Marseille
- Lycée Alphonse Daudet, Tarascon
- Lycée Aubanel, Avignon
- Collège Maurel, Arles

### **III – 6 - Ouverture internationale**

La politique de l'ENSP dans ce domaine obéit à cinq objectifs :

- (1) Être une priorité de la politique générale de l'établissement pour de nombreuses raisons, l'une d'entre elles étant le rapport que les photographes entretiennent avec le voyage et le travail en milieu étranger
- (2) Inscrire les échanges dans le cursus des étudiants et permettre qu'ils débouchent sur des initiatives communes avec les institutions partenaires (expositions, publications, recherche)
- (3) Accroître la visibilité de l'école d'Arles à l'étranger
- (4) Tirer le meilleur parti des programmes européens et des relations avec des institutions partenaires hors d'Europe
- (5) Préparer le déménagement et la

mutation de l'école sur le site des anciens ateliers SNCF en anticipant les passerelles avec les autres partenaires industriels, artistiques et culturels qui s'y installeront aussi.

En Europe, dans le cadre des échanges au sein du réseau ERASMUS de l'Union Européenne, l'ENSP a signé des accords d'échanges qu'elle met en œuvre (séjours d'étudiants et échange d'enseignants) avec les établissements suivants :

- L'UIAH (Université des Arts Appliqués) d'Helsinki en Finlande
- L'École Supérieure de l'Image « Le 75 » de Bruxelles en Belgique
- L'Universidad Complutense de Madrid en Espagne
- La Saatliche Hochschule für Gestaltung de Karlsruhe en Allemagne
- La FAMU (école de photographie et de cinéma) de Prague en République Tchèque
- La Kunsthochschule Berlin-Weissensee de Berlin en Allemagne (financé par l'OFAJ)
- L'Escola Superior Artistica do Porto au Portugal
- Blackpool and the Flyde College of Art and Design au Royaume Uni.

Dans le reste du monde (pour certains de ces partenariats, l'ENSP bénéficie du soutien de *CulturesFrance* par l'intermédiaire du programme *Entr'Écoles* et de l'appui des services culturels des Ambassades de France, pour d'autres du soutien du conseil régional).

- En Egypte, l'ENSP développe des expériences entre échange pédagogique et stage professionnalisant: À Alexandrie, avec l'appui logistique du centre culturel français local, des interventions répétées annuellement dans les écoles primaires de la ville afin de familiariser les jeunes enfants de ces établissements avec des formes très simples mais efficaces de prises de vue. À Karnak, l'antenne locale du CNRS, accueille un étudiant par an dans le cadre d'un stage de douze mois pour des prises de vue sur les sites archéologiques

- Au Liban et en Syrie, des conventions pour des échanges pédagogiques avec l'ALBA (Académie Libanaise des Beaux-Arts) et pour des résidences de jeunes artistes avec les centres culturels français locaux

- Avec la Tunisie, depuis 2009, accueil d'une étudiante de l'Institut Supérieur des Beaux Arts de Tunis à l'ENSP

- Avec le Mali, grâce à la Fondation Blachère, pour la première fois en 2010, accueil à l'ENSP d'un jeune photographe lauréat d'un prix aux « Rencontres photographiques » de Bamako. Une année sur deux, un ou deux étudiants de l'ENSP sont recrutés par le festival pour contribuer à son organisation et pour conduire des stages pédagogiques.

- Au Brésil, à São Paulo, des conventions ont été signées avec deux institutions, l'USP (Universidad de São Paulo) et le SENAC. Depuis quatre ans, chaque année avec le SENAC, de manière plus irrégulière avec l'USP, un échange d'étudiants pour des séjours d'une durée de trois mois minimum à un semestre.

- Avec l'État du Nuevo Leon au Mexique, depuis 2008, accueil à l'ENSP d'étudiant mexicain de l'Universidad Autonoma de Nuevo Leon à Monterrey.

- Avec l'Argentine, des conventions avec deux écoles de Buenos Aires (l'Escuela Argentina de Fotografia "Elda Harrington" – EAF - et l'Escuela de Fotografia Creativa "Andy Goldstein"). Accueil régulier d'étudiants originaires de ces écoles à l'ENSP. Deux étudiants de l'ENSP en Argentine en 2008, renouvellement de la convention avec l'EAF en 2009 : intensification des échanges prévus en 2010.

- Avec le Pérou, un partenariat très actif et multiforme entre l'ENSP et le Centro del Imagen de Lima. Séjours d'étudiants et de jeunes photographes - au minimum trois mois, en appui sur les deux institutions. Accueil d'enseignants, organisation d'un colloque international à Lima, expositions, publication de catalogues.

Aux Etats-Unis, un accord extrêmement vivace avec l'ICP (International Center of Photography) de New York avec chaque année, au printemps un échange d'un ou deux étudiants. Une exposition des travaux de six jeunes photographes récemment diplômés à l'ICP en 2009 venait à la suite d'une exposition de l'ICP à l'ENSP en 2004. Un symposium dans le cadre du programme de recherche de l'ENSP à l'ICP en 2009. Un projet de post-diplôme commun aux deux établissements est à l'étude. Toujours aux Etats-Unis, une convention signée en 2007 avec le CCA (California College of Art) de San Francisco.

En Asie, une coopération importante avec le Vietnam, des relations plus épisodiques avec le Japon, la Chine et le Cambodge.

Au Vietnam, à Ho Chi Minh Ville, un programme de coopération vieux maintenant de dix ans, contribue à développer au sein de l'École Nationale de Théâtre et de Cinéma d'Ho Chi Minh Ville un département de photographie. Echanges d'enseignants, d'étudiants et d'anciens étudiants employés comme formateurs. Rencontres entre les directeurs. Résidences de jeunes photographes français à Ho Chi Minh Ville, participation au « Mois de l'image » vietnamien.

Au Cambodge, grâce à la présence sur place d'un fort groupe d'étudiants récemment diplômés de l'ENSP, relations avec le festival photographique d'Angkor et de Phnom Penh et avec le centre Bophana créé par le cinéaste Rhity Pan. Accueil de jeunes photographes cambodgiens à l'ENSP pour des périodes plus ou moins longues.

Avec la Chine, une relation privilégiée avec l'Université de Canton. Accueil d'étudiants originaires de cette Université à l'ENSP, Participation d'une étudiante de l'ENSP à un groupe de travail sur les minorités de la Chine méridionale piloté localement par l'Université de Canton.

Avec le Japon, des relations non formalisées avec le Tokyo College of Photography. Accueil par l'ENSP d'étudiants originaires du TCP et réciproquement.

La stratégie de l'ENSP est donc multilatérale et s'appuie sur des relations de nature très diverses, formelles et informelles, ponctuelles ou encadrées par des programmes comportant de nombreux volets. En Europe, elle s'inscrit dans une volonté d'enracinement continental en privilégiant un choix de partenaires avec lesquels sont testées les possibilités d'aller au-delà de simples échanges. Hors d'Europe, les relations sont souvent plus complexes, incluant hormis les échanges d'étudiants et d'enseignants, l'organisation d'expositions assorties de publications, de colloques et rencontres. Certains partenaires sont privilégiés, soit pour des raisons historiques (Vietnam), soit en raison de fortes affinités (Pérou) soit parce qu'ils sont constitués et actifs depuis très longtemps et que leur impact est valorisant (USA).

L'ENSP a également développé un programme international intitulé « résident ». Ce cursus d'études d'un ou deux semestres est conçu comme un programme de recherche et de perfectionnement destiné à des étudiants étrangers déjà diplômés en photographie dans leurs pays respectifs. Il s'agit donc d'un programme spécifique, hors cursus normal, n'étant pas soumis au concours d'entrée et d'une durée d'un à deux semestres (de préférence plutôt deux). L'admission à ce cursus se fait sur dossier. L'étudiant résident est accueilli pour réaliser, dans le cadre de l'ENSP, en utilisant ses ateliers techniques et en bénéficiant d'un suivi personnalisé de la part de l'équipe pédagogique, un projet de recherche personnelle.

En moyenne, ce sont entre 10 et 15 étudiants de l'ENSP qui partent à l'étranger chaque année (soit environ 15% de l'effectif total) et le même nombre d'étudiants étrangers qui sont accueillis à l'ENSP. Ce chiffre ne prend pas en compte les anciens étudiants récemment diplômés qui, entre deux et quatre par ans, sont envoyés par l'école vers les institutions partenaires dans un cadre d'échanges pédagogiques.

## **IV – ORGANISATION du DIPLÔME**

### **IV – 1 – Structure de la formation et organisation pédagogique**

#### **- IV – 1- a – Organisation du diplôme**

A la fin des trois années du cursus, les étudiants passent les épreuves d'un diplôme spécifique, propre à l'institution, le diplôme de l'École nationale supérieure de la photographie validé par le ministère de la culture et de la communication. Le diplôme de l'ENSP a été, en 2005, classé et enregistré au niveau 1 - le plus élevé - sur le Répertoire National des Certifications Professionnelles (arrêté publié au Journal Officiel du 18/11/2005). Pour le présenter, l'étudiant de l'ENSP aura dû cumuler un total de 170 crédits ECTS durant les trois années précédentes. En cas d'échec, il ne peut le représenter qu'une seule fois l'année suivante.

L'étudiant doit présenter un projet personnel, le soutenir et le défendre devant le jury durant 45 minutes. Ce projet est désormais accompagné d'un « mémoire » ou « journal de travail », prenant la forme d'un livre mêlant textes et images et retraçant l'évolution du projet, les différentes étapes de son élaboration ainsi que les sources à partir desquelles il a vu le jour. Il s'accompagne nécessairement d'une bibliographie et, si besoin est, d'une filmographie.

Dans son état présent (session de 2010) ce mémoire permet aux étudiants :

1. d'identifier plus clairement un questionnement et d'échafauder une structure conceptuelle liée au travail.
2. de nommer un cheminement de création, d'en désigner les sources et les références.
3. de dessiner enfin un territoire artistique et professionnel où situer le travail d'un point de vue historique, conceptuel et physique.

Le jury évalue le travail en fonction d'une grille comportant quatre critères d'appréciation distincts (identiques à ceux du DNSEP et fixés par le ministère) qui sont les suivants :

1. La présentation des travaux (formelle et critique) ;
2. L'origine et l'évolution du projet (évaluation des phases de la recherche et de la production)
3. L'inscription culturelle du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
4. La qualité des réalisations.

Dans sa définition réglementaire actuelle, l'obtention du diplôme suppose que soit attribuée une note d'au moins 10 sur 20. Les mentions sont attribuées à partir de 14/20, les félicitations à partir de 16/20.

Les diplômes se déroulent sur plusieurs journées consécutives. Ils se passent dans la galerie *Arèna* de l'ENSP et dans différents lieux de la ville d'Arles (musées, espaces d'exposition). Chaque étudiant, à l'initiative du coordonnateur de la 3<sup>e</sup> année, détermine durant l'année « son » lieu d'exposition et peut ainsi expérimenter sa présentation, dans le cadre de séminaires spécifiques.

En complément des enseignements généraux dispensés à l'ENSP, un séminaire collectif occupant deux semaines pleines est consacré à ce qui, pour chaque étudiant, constituera son diplôme. Ce sont des séances de réflexion critiques et théoriques au cours desquelles les travaux sont abordés de trois manières différentes sous les intitulés suivants :

1. Nommer le travail : la description précise et rigoureuse de ce qui est vu est considérée comme primordial pour analyser les enjeux d'un travail.
2. Écrire le travail : en quoi l'écriture peut-elle être un complément à l'œuvre comme une esquisse, une

recherche, un accompagnement, une suite ou une traduction par d'autres moyens ?  
3. Voir le travail : comment le travail est-il donné à voir et quelle en est la destination ?

Enfin, et en vue de la préparation au diplôme, des séminaires consacrés exclusivement au mémoire sont organisés en cours d'année (établissement d'un sommaire, mise en forme, bibliographie, filmographie). C'est le coordonnateur de la troisième année qui les dirige. À partir de la rentrée 2010-2011, il sera indispensable qu'un enseignant théoricien prenne en charge ce suivi et que les sujets du mémoire s'élargissent au-delà du seul « journal de travail ».

#### **- IV – 1 – b - Progressivité des enseignements**

Les professeurs titulaires assurent l'encadrement pédagogique de l'établissement. Ils sont collectivement responsables, sous l'autorité du Directeur, de la définition, de la qualité et de la cohérence des enseignements. Pour chacune des trois années du cursus, l'un d'entre eux assume la coordination pédagogique. D'un bout à l'autre du cursus, chaque étudiant fait l'objet d'un accompagnement personnalisé de la part de l'équipe pédagogique permanente. Les entretiens individuels avec les professeurs titulaires permettent d'approfondir et d'élargir de manière progressive les enjeux du travail personnel.

Le cycle de trois ans d'études impose une forte contrainte en termes d'organisation du temps de travail entre activités pédagogiques proprement dites, temps de création ou de recherche théorique personnelle, formations professionnalisantes. En matière de progressivité, il suppose également des modalités spécifiques d'aménagement de l'espace mental de la production artistique et de l'utilisation des moyens intellectuels mis en œuvre.

La totalité de la première année fait une place prépondérante à l'initiation et à l'apprentissage de toutes les techniques nécessaires à la maîtrise du médium ce qui n'empêche pas l'étudiant de jeter les bases de ses projets artistiques. À partir du second semestre, les enjeux de la création se posent de manière un peu plus définie. Le dispositif pédagogique affirme les conditions d'une pratique de la photographie comme production visuelle et mode de pensée. La part des autres enseignements se renforce : histoire de l'art et de la photographie, réflexion esthétique, séminaires, ateliers, interventions de praticiens et théoriciens. L'étudiant doit terminer cette première année en possession de toutes les compétences et connaissances nécessaires au mûrissement de sa création et de son avenir professionnel.

En deuxième année, les disciplines théoriques continuent de tenir une grande place, l'étudiant s'engageant simultanément et de manière décisive dans son travail personnel. Cette année est cruciale, compte tenu une fois encore d'un cycle de trois années. Chaque étudiant bénéficie d'un suivi de la part des professeurs titulaires mais aussi d'ateliers de recherche et de création, de *workshops* (reportage, son, graphisme), de séances de perfectionnement technique. La pratique de la vidéo devient une option, en rapport direct ou non avec le travail photographique. Les travaux personnels se développent sur les bases jetées en première année, même s'ils peuvent être l'objet d'inflexions marquantes. Ils sont confrontés non seulement aux exigences d'une cohésion artistique interne mais aussi à celles imposées par des disciplines aux applications professionnelles multiples et aux prolongements technologiques les plus divers. Les étudiants doivent également accomplir un stage professionnel à l'extérieur d'une durée d'un mois minimum. C'est aussi dans le courant de cette année que leur est offerte la possibilité d'un séjour dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire de l'ENSP (programme ERASMUS notamment). Il s'agit donc d'un temps d'expérimentation et de maturation. Il est aussi demandé à l'étudiant de mettre en route un suivi sous forme écrite, recueillant des considérations sur l'évolution de son expérience, sur ses sources et influences artistiques, littéraires, philosophiques... En fin de cette deuxième année, l'étudiant doit avoir atteint un

stade d'avancement suffisant pour son passage dans l'année suivante et pour envisager les modalités de sa prestation pour le diplôme.

En troisième année, le travail personnel est installé résolument au centre du dispositif pédagogique. Les dialogues avec les professeurs permanents, les intervenants réguliers ou ponctuels approfondissent la nature des projets de création et familiarisent l'étudiant avec les voies de la recherche. Un accent supplémentaire est mis sur les approches transversales. Aux enseignements théoriques et au suivi critique des travaux s'ajoutent des approches méthodologiques juridiques et professionnelles (cours interdisciplinaires, droit de l'image et à l'image, *webdesign*...). L'écrit entamé en deuxième année aboutit à un rendu décrivant de façon circonstanciée les étapes et la nature évolutive des travaux, les œuvres et outils conceptuels ayant nourri la pensée de l'étudiant, les chemins suivis dans l'élaboration formelle des œuvres. Il s'agit d'enserrer ce qui est présenté pour le diplôme dans un réseau dense de connexions plastiques, historiques et théoriques mobilisant l'ensemble des connaissances acquises au cours des trois années, les élargissant, les prolongeant et les remettant en jeu autour des images produites pour la circonstance. Toutefois, afin d'anticiper ce qui suivra après l'école, la participation à des concours, stages, expositions et projets en tous genres, dans la mesure où ils favorisent les échanges avec les milieux professionnels, est vivement encouragée.

#### **- VI – 1 - c – Moyens spécifiques de la maîtrise des technologies**

La photographie comme médium a ceci de spécifique que son enseignement nécessite une approche technique indispensable préalablement à toute production un tant soit peu maîtrisée. L'ENSP, dès sa création, a su intégrer ces enjeux dans son cursus pédagogique, mais également dans sa structure et son fonctionnement même. La révolution liée aux TIC et la mutation profonde qui s'opère au sein des métiers liées à la photographie avec l'arrivée puis la démocratisation de l'image numérique ont de plus été largement anticipées et promues au sein de l'établissement.

En effet, les techniques photographiques sont massivement enseignées dès la première année du cursus, avec un fort volume d'heures de cours strictement techniques, que ce soit en prises de vue, laboratoires couleur et noir&blanc, et traitement numérique de l'image. Des ateliers techniques intensifs concernant tous ces domaines prennent régulièrement place par groupes réduits d'étudiants (6 à 7 personnes maximum), afin de procurer à chacun le suivi personnalisé de sa progression.

De plus, en deuxième et troisième année, des intervenants ponctuels, dont la compétence professionnelle est avérée (photographes, mais aussi graphistes, *webdesigners*...) viennent confronter les étudiants et leurs connaissances aux réalités actuelles de leur métier, dans le cadre d'une production spécifique au stage. Quant aux chefs d'ateliers techniques de l'établissement, issus des meilleurs cursus nationaux dans leurs domaines respectifs (Ecole Nationale Louis Lumière, ENSP, Arts et métiers...), ils ont à cœur de se soumettre à une formation continue permanente, dont l'impact est régulièrement renforcé par des stages spécifiques auprès d'organismes de formation réputés (INA, Pyramyd, Orsys...). Des heures de veille technologique, surtout dans le champ des nouvelles technologies, sont enfin ménagées afin d'être en phase, et même d'anticiper les dernières innovations et de réaliser les choix pédagogiques les plus opportuns d'une année à l'autre.

L'organisation même de l'école est toute entière tournée vers l'acquisition rapide et exhaustive des techniques : les différents ateliers sont perméables les uns aux autres (étant d'ailleurs tous reliés au réseau local et aux serveurs de l'établissement), de nombreuses séances de travaux pratiques sont transversales, de façon à ce que l'étudiant acquière une vue globale de la chaîne technique menant à un résultat optimal, depuis la prise de vue jusqu'à la finition d'une œuvre.

L'ENSP consacre en outre un fort budget annuel à l'investissement en matériel, principalement dans le domaine de l'image numérique, afin que les étudiants ne travaillent jamais sur des outils obsolètes. Des scanners professionnels aux imageurs argento-numériques, des dos à capteur grand format aux imprimantes à jet d'encre dernière génération, tout est pensé et mis en place pour fournir un équipement procurant les meilleures performances du marché. Par ailleurs, les logiciels professionnels installés sur les machines sont systématiquement mis à jour à chaque version majeure, afin de garantir un accès aux dernières fonctionnalités techniques et à une productivité immédiate dès l'entrée dans la vie professionnelle. En outre, l'école facilite l'accès aux outils de production et de traitement de l'image grâce à un ratio élevé stations de travail/étudiant, ainsi qu'à l'ouverture nocturne des ateliers techniques.

Enfin, il faut ajouter que l'ENSP a très tôt pris le virage des nouvelles technologies, en s'équipant dès les années 90 de scanners et de stations de travail de l'image numérique. Les efforts réitérés chaque année de mise à jour du parc matériel et logiciel ont toujours permis de maintenir un excellent niveau technologique de production d'images, qui fait aujourd'hui référence parmi les écoles d'art françaises et internationales.

#### **- IV - 1 - d - Acquisition des langues étrangères**

Les étudiants de première et deuxième année suivent des cours de « Pratique de la langue anglaise » correspondant à deux crédits ECTS dans chacune des deux années. Les cours sont dispensés par deux professeurs, l'une originaire du Royaume Uni, l'autre des États-Unis. L'une comme l'autre construisent leurs interventions de manière très dynamique, faisant participer et donc parler (en langue anglaise) les étudiants, choisissant de commenter des textes, articles ayant trait à tel ou tel aspect de la photographie et du cinéma (depuis l'histoire et la technique jusqu'à l'actualité en passant par le photojournalisme, le reportage et la relation avec un galeriste...). Expression et compréhension tant écrites qu'orales sont au cœur de cet enseignement. Concrètement, cela passe par la rédaction d'un CV et d'une lettre résumant les options et les enjeux d'un travail photographique, l'audition de cassettes audio ou audiovisuelles venant de divers pays du monde anglophone (afin d'habituer l'oreille à des accents différents), les jeux de rôle et des exposés. En outre un nombre non négligeable d'intervenants étrangers s'expriment mieux en anglais qu'en français, soit parce que c'est leur langue maternelle, soit parce que c'est leur langue habituelle de communication, font à l'ENSP leur conférence en langue anglaise et continuent ensuite à travailler dans cette même langue avec les étudiants. Pour ceux qui la dominent déjà lorsqu'ils entrent dans l'école, des cours d'espagnol, allemand et portugais sont envisageables hors les murs.

#### **- IV - 1 - e - Initiation à la recherche des étudiants.**

Des enseignements spécifiques et diversifiés en deuxième et troisième année du cursus constituent pour les étudiants une initiation à la recherche de la manière suivante :

1 - Des cours d'esthétique, d'histoire de l'art et de la photographie sont consacrés, suivant une méthodologie rigoureuse, à des analyses d'œuvres. Ces cours s'appuient toujours sur des œuvres qui, reproduites, sont projetées sur écran.

2 - D'autres cours portent sur l'image, qui sont centrés sur une thématique précises (par exemple la photographie et le paysage, la photographie et la ville, la photographie et le visage, etc.) et commentés ensuite selon une approche liant fortement la finalité esthétique avec un travail de fond d'ordre théorique, historique ou, mettant à contribution une autre discipline, un autre domaine du savoir.

3 - Des séminaires critiques sous forme d'entretiens collectifs s'efforcent de faire advenir autour du travail de l'étudiant le réseau ouvert des connotations auxquelles il renvoie (moments de l'histoire de la photographie, arts, philosophie, littérature).

4 - À ces enseignements dispensés par des enseignants de l'ENSP et des intervenants extérieurs, viennent s'ajouter des ateliers de recherches et de création (ARC) où des sujets propres à l'art et à la photographie sont abordés et questionnés selon différents angles et méthodes spécifiques.

- ARC *Photographie et écriture* (Jean-Luc Fournier, Emmanuel Favre, John Berger)
- ARC *Histoires contemporaines d'invisibilité* (Arnaud Claass, Marco Poloni)
- ARC *Le destin des images* (Christian Milovanoff, Jean-Paul Curnier)
- ARC *L'exposition du travail* (Muriel Toulemonde, Christian Milovanoff).

Ces ateliers, d'une durée variant entre 3 et 5 jours, répétés plusieurs fois dans l'année, impliquent de la part des étudiants une intense participation orale ainsi qu'un travail écrit. (Ainsi par exemple, dans l'ARC *L'exposition du travail*, un étudiant doit décrire et commenter le travail d'un de ses camarades avant que ce dernier ne prenne la parole pour répondre aux propos qui ont été tenus).

5 - L'entraînement à l'expression orale se retrouve encore lors des rendez-vous individuels avec un enseignant de l'ENSP ou encore lors des bilans semestriels face à l'équipe pédagogique assemblée.

6 - Pour les étudiants de troisième année, plusieurs séminaires collectifs, dirigés par l'enseignant de l'ENSP en charge des diplômés, se tiennent autour du mémoire écrit (abordé en 2009-2010 sous l'angle du « journal de travail ») qui doit accompagner la production photographique de l'étudiant lors de son diplôme. Durant ces séances est envisagée et discutée la mise en place d'une méthodologie propre à chacun des travaux : la construction et la forme du mémoire, les règles graphiques, les sources et les références auxquelles le travail de l'étudiant se rattachent.

7 - La bibliothèque de l'école est un outil unique pour l'initiation à la recherche. Riche de plus de 13.000 volumes, elle met à la disposition des étudiants un corpus de monographies, périodiques et ouvrages généraux, consacrés non seulement à la photographie mais aux autres arts visuels, aux essais, à la philosophie et aux sciences humaines. Des horaires spécialement aménagés permettent un accès quotidien à ce lieu de ressources, y compris en dehors des périodes de cours et séminaires. Par ailleurs, des séances en cours d'année ont lieu sur place, au cours desquelles la bibliothécaire expose les normes régissant la présentation des bibliographies, des sommaires, des notes. Il faut préciser que cette bibliothèque, ouverte au public deux après-midi par semaine, est régulièrement fréquentée par des chercheurs des Universités voisines ou plus lointaines.

## **IV – 2 - Politique des stages**

Au cours de leur deuxième année d'études à l'École Nationale Supérieure de la Photographie, les étudiants doivent accomplir un stage dans un milieu professionnel ayant un rapport avec l'enseignement qui leur est dispensé. Ce stage obligatoire, d'une durée minimum d'un mois mais que les étudiants sont encouragés à faire durer davantage et, dans toute la mesure du possible, plutôt deux mois qu'un, doit leur permettre d'expérimenter des connaissances acquises ou d'acquérir des compétences spécifiques sur le terrain. La réputation de l'école dans son domaine de compétence et le caractère très ouvert de la formation qu'elle dispense permettent aux étudiants d'avoir accès à des institutions de nature très diverse et souvent prestigieuses. Il arrive que l'appréciation en général positive portée par l'employeur temporaire sur le travail des stagiaires venant de l'ENSP se prolonge par une embauche plus durable.

La situation géographique de l'école, dans une région riche en institutions culturelles nombreuses, pour certaines ouvertes tout au long de l'année (musées, centres d'art), pour d'autres, ayant un fonctionnement cyclique comme les nombreux festivals d'été et, au premier rang desquels les « Rencontres d'Arles » liées par un partenariat substantiel à l'ENSP - est, évidemment une chance exploitée de toutes les manières possibles. Ce sont une quinzaine d'étudiants qui, chaque année, travaillent aux Rencontres dans des fonctions très diverses : assistants des maîtres de stages, vérification et accrochage des œuvres, gestion du « Prix du livre photographique », documentation photographique et vidéographique des événements et des expositions, pédagogues et médiateurs lors de la *Rentrée en images* au mois de Septembre au cours de laquelle sont accueillis pendant une dizaine de jours 7500 élèves des académies d'Aix-Marseille, Nice, Toulouse et Montpellier (pour cette dernière fonction, des sessions de formation ont lieu avant l'événement et des sessions d'évaluation après). Par ailleurs, en partenariat avec la Région Provence Alpes Côte d'Azur, deux étudiants/stagiaires, et parfois jusqu'à trois ou quatre, assurent la couverture photographique des nombreuses manifestations culturelles estivales de la région et une sélection abondante de leurs images illustrent l'édition de l'année suivante du guide-programme régional intitulé « Terre de festivals », diffusé à 210.000 exemplaires. En 2009, ces sélections successives ont donné lieu à une exposition dans l'abbaye de Montmajour où avaient été exposés deux ans plus tôt des travaux photographiques également réalisés dans le cadre d'un stage à la bambouseraie d'Anduze.

D'autres institutions et entreprises offrent également des possibilités de stages localement ou nationalement : les agences de photographie et les collectifs de photographes (Magnum, Vu, Tendence Floue, Le bar Floréal, etc.), les organes de presse (Télérama), les maisons d'édition (Filigranes), les studios de prises de vue (Harcourt), les grands couturiers (photos de mode chez Christian Lacroix et, ailleurs, assistances de photographes spécialisés dans la mode) les médias (reportage, photojournalisme), les institutions artistiques (Fonds Régionaux d'art contemporain, musées, centres d'art, théâtres, centres chorégraphiques), des éditeurs (Harmonia Mundi et Actes-Sud au premier chef), des bibliothèques (la BNF), des entreprises de production et de diffusion d'images télévisuelles (Arte, France 3) ou cinématographiques, les milieux médicaux (hôpitaux, maisons de retraite, centres de rééducation), des institutions publiques (municipalités, syndicats intercommunaux, commissariats de police, pompiers, archives photographiques, offices du tourisme), etc.

Tous ces stages doivent être approuvés par le coordonnateur et la direction de l'établissement en fonction de leur intérêt dans le parcours spécifique de chaque étudiant et des apports qu'ils lui prodiguent en termes de professionnalisation. Des conventions sont systématiquement signées avec les institutions d'accueil. Les stagiaires sont suivis par le coordonnateur de la deuxième année (Arnaud Claass) et tout ou partie des travaux réalisés par les étudiants sont examinés et évalués par l'équipe enseignante lors des bilans semestriels. Ils sont validés par 2 crédits ECTS dans le cursus de l'étudiant. Il faut également ajouter que beaucoup d'étudiants font au moins deux stages et parfois plus pendant leurs études. Dans toute la mesure du possible il est demandé aux étudiants d'effectuer leur stage pendant les périodes hors cursus. Cette contrainte s'explique par la brièveté de ce même cursus (trois ans au lieu de cinq) qui accélère les rythmes de la progressivité des enseignements. Toutefois, lorsque l'intérêt du stage et l'occasion qu'il représente est tributaire d'un calendrier impérieux de la part de l'employeur, des dérogations à la règle sont libéralement accordées.

#### **IV – 3 - Mutualisation et cohabilitations**

À l'intérieur de l'établissement, comme il n'existe qu'une seule filière, il n'y a pas de mutualisation des enseignements. Il n'y a ni mutualisation, ni cohabilitation avec d'autres établissements.

#### IV – 4 – Publics concernés

Peuvent s'inscrire au concours d'entrée les candidats ayant effectué deux années d'enseignement supérieur dans le domaine artistique (arts Plastiques, histoire de l'art, arts du spectacle) ou bien titulaires d'un certificat d'études d'arts plastiques (CEAP), sanctionnant deux années d'études en école supérieure d'art. Les candidats ne satisfaisant pas aux deux premières conditions doivent, soumettre leur dossier d'inscription accompagné d'une demande d'équivalence. Leur demande est examinée par la commission d'équivalence de l'établissement.

La limite d'âge pour se présenter est fixée à 30 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile et les candidats ne peuvent se présenter au concours d'entrée que deux fois. Le concours comporte une épreuve pratique et une épreuve écrite (toutes deux éliminatoires) ainsi qu'une épreuve orale.

- La première consiste à traiter deux sujets photographiques, l'un totalement libre, le second à caractère documentaire sur un ou plusieurs thèmes déterminés chaque année par l'équipe pédagogique. Ces travaux doivent être accompagnés d'un commentaire écrit.
- L'épreuve écrite, d'une durée de trois heures, porte sur plusieurs sujets au choix, également proposés par l'équipe pédagogique. Ce peut être un commentaire d'image(s) ou de citations permettant de juger les connaissances du candidat mais aussi son aptitude à l'analyse et ses capacités à construire un discours à la fois cohérent et rationnel fournissant une réponse convaincante et argumentée aux questions posées, soit par l'image, soit par la citation. Une bibliographie sélective accompagne sur le site de l'école les documents ayant trait au concours (*On peut également trouver sur le site de l'école à la rubrique « concours » les annales des sujets depuis 2004*).
- Seuls les candidats ayant obtenu la moyenne dans les deux premières épreuves sont admis à passer l'oral. Il consiste en un entretien d'une demi-heure environ entre le candidat et le jury composé de trois professeurs titulaires de l'école (deux jurys sont mobilisés pour mener pendant trois ou quatre jours les entretiens avec, en moyenne, entre 80 et 110 candidats). Il est demandé aux candidats de présenter des travaux personnels, artistiques, photographiques ou écrits. L'entretien permet de mieux cerner la personnalité de chacun, son parcours, sa culture, sa curiosité et, *last but not least*, sa motivation. Au terme des oraux, les deux jurys se réunissent et établissent la liste des 25 candidats reçus, accompagnée d'une courte liste d'attente.

En dehors de ce concours annuel, l'école ne propose aucun recrutement en cours de cursus. Il en est ainsi car les apprentissages techniques assimilés en première année ne peuvent être repris sur un mode aussi intensif pendant les années suivantes. La photographie étant un médium technique, cette carence affecterait inévitablement la suite du parcours d'un étudiant lequel est, dans l'école, principalement dédié à la production d'images en liaison avec les aspects esthétiques, historiques et théoriques de la photographie comme de la vidéo et du cinéma.

#### IV – 5 - Équipe pédagogique

##### **Liste des enseignants permanents**

- Arnaud Claass, (contractuel CDI État), photographe, écrivain, enseignant à l'ENSP depuis 1982, coordonnateur de la deuxième année, régulièrement invité à enseigner aux Etats-Unis, en Suisse, en Belgique, en Italie et en Irlande.

- Christian Gattinoni, (contractuel CDI État), maîtrise de lettres et de cinéma, photographe, photographe, curateur et critique, membre de l'Association Internationale des Critiques d'Art rédacteur

en chef de la revue en ligne [www.lacritique.org](http://www.lacritique.org), Enseigne à l'ENSP depuis 1989, responsable du suivi des étudiants étranger et de la VAE.

- Jean-Luc A. Fournier (contractuel CDI État), photographe professionnel, titulaire d'un DNSEP, enseignant à l'ENSP depuis 1997. Coordonnateur de la 1<sup>ère</sup> année.

- Christian Milovanoff, (contractuel CDI État), DEA en sociologie et ethnologie, diplôme d'histoire de l'art (Université d'Urbino). Artiste-enseignant (à l'ENSP depuis 1983). Coordonnateur de la 3<sup>e</sup> année, Participe au programme de recherches sur *Le Destin des Images*.

- Paul Pouvreau (titulaire de la fonction publique territoriale), Photographe, DEUG d'histoire de l'art (Paris-Sorbonne), enseignant-stagiaire à l'ENSP depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, auparavant professeur à l'école supérieure d'art du Mans.

- Muriel Toulemonde, artiste-vidéaste, professeur d'enseignement en arts plastiques (vidéo) Diplômée de l'École Nationale Supérieure des Beaux-arts de Paris, assume la direction artistique de l'atelier vidéo, en 2010 participe au programme de recherche avec L'ENS de Lyon.

### **Liste des intervenants**

- Dominique Auerbacher : Diplômée de Lettres Modernes et de Psychologie Clinique à Paris, enseignante à l'École Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg.

- Jean-Christophe Bailly : Docteur en Philosophie, poète, écrivain, essayiste, enseigne à l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois

- Lamiel Barret-Kriegel : Titulaire d'un DEA de droit privé, avocat au barreau de Paris, membre du cabinet BGM, Paris

Barthe Christine, Diplômée de l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles - Responsable scientifique de l'unité patrimoniale des collections photographiques du Musée du Quai Branly

Jacques Bayle, Conseiller aux Arts Plastiques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Inspecteur adjoint à la création artistique

Robert Blake, artiste-photographe, études de lettres modernes à Paris (Sorbonne), directeur pendant quinze ans et jusqu'en 2009 du *General Studies Program* de l'*International Center of Photography* de New York.

Amélie Boutry, Diplômée de l'École Nationale Supérieure des Arts décoratifs de Paris ; enseigne la communication visuelle à l'École d'Architecture de Marne-la-vallée.

François Brunet, agrégé de grammaire, docteur de l'EHESS, maître de conférence et chercheur à l'Unité de Formation de Recherche d'Etudes Anglophones de l'Université Paris VII – Denis Diderot.

Victor Burgin, Études au Royal College of Art de Londres - Master of Fine Arts à Yale University – Photographe, théoricien de la photographie, a enseigné l'histoire de l'art et l'histoire des mentalités à l'Université de Californie ( Santa Cruz), l'histoire de l'art et de l'architecture à Cooper Union (New York).

Anne Cartier-Bresson, Docteur en histoire de l'art, conservatrice générale du patrimoine ; directrice de l'Atelier de restauration et de conservation des photographies de la Ville de Paris - enseigne à l'Institut National du Patrimoine.

Adrien Cater, Diplômé de l'École Supérieure de Vevey (Suisse) - enseigne à l'Eracom de Lausanne, à l'École de Vevey (graphisme, typographie, photographie et vidéo) - consultant en photographie numérique.

Clément Chéroux, diplômé de l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles, docteur en histoire de l'art, conservateur pour la photographie au Centre Georges Pompidou

Lynn Cohen, diplômée de l'Université du Wisconsin, de la Slade School of Art (Londres) et de la Michigan University, enseigne à l'Université d'Ottawa.

Jean-Paul Currier, Philosophe, écrivain ; auteur d'ouvrages littéraires, de pièces pour le théâtre, de films et d'installations vidéo - membre du comité de rédaction de la revue *Lignes* à Paris.

Michelle Debat, agrégée d'arts plastiques, doctorat en Esthétique, sciences et technologies des arts. Maître de conférence en esthétique ; a enseigné à l'université d'Aix-en-Provence, à l'École du Louvre, actuellement à Paris VIII.

Anna Fox, diplômée en Etudes audiovisuelles du Surrey Institute (Farnham) - photographe et vidéaste ; enseigne à la University for the Creative Arts de Farnham.

Franck Hirsch, Chef-opérateur son sur de nombreux tournages de documentaires, magazines et films, ingénieur du son studio, réalisateur de sonothèques d'ambiances et bruitages

Brice Matthieussent, diplômé de l'école nationale supérieure des mines de Paris, docteur en philosophie (esthétique), traducteur (littérature américaine) professeur d'esthétique à l'École des Beaux-Arts de Marseille ; directeur de la collection « Fictives » chez Christian Bourgois

Marie-José Mondzain, docteur en philosophie, philosophe et écrivain, directrice de recherche au CNRS Philosophe et écrivain, directrice de recherche au CNRS.

Natacha Nisic, Artiste vidéaste ; études à l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris, à la Deutsche Film und Fernseh Akademie de Berlin, à la Femis à Paris pour l'écriture de scénario.

Françoise Paviot, Galeriste ; expert international en matière de photographie historique et moderne - espace ouvert également à la photographie contemporaine.

Paul-Louis Roubert, docteur en histoire de l'art, maître de conférences à l'Université Paris VIII ; membre fondateur du comité de rédaction de la revue *Études photographiques* ; enseigne l'histoire de la photographie à Paris VII, Paris I et à l'EHESS.

Beat Streuli, photographe, vidéaste, étude dans les écoles d'art de Zurich et de Bâle

Fabien Vallos, doctorant en philosophie (soutenance printemps 2010), écrivain, professeur de philosophie et d'anthropologie de l'art à l'École des Beaux-Arts de Bordeaux ; directeur des éditions MIX.

Jean-Marc Vantournhout, photographe, professeur à l'École de l'image « le 75 » de Bruxelles, chargé de cours, conférencier à la faculté d'Arts Plastiques de Lille 3.

Hubertus von Amelnunxen, Historien de la photographie, Docteur en études romanes (Université de Mannheim) Fondateur et directeur de l'International School of New Media (Université de Lübeck), a enseigné au Canadian Center for Architecture (Montréal), à l'University of California à Santa Cruz, etc.

#### **IV – 6 – Pilotage de la formation**

##### **- IV – 6 – a – Démarche et qualité, Constitution et rôle des conseils de perfectionnement**

Il existe plusieurs structures et mécanismes au sein de l'établissement public qui, sans être formellement définis comme étant au service d'une « démarche qualité » n'ont d'autre fonction que de permettre une réflexion permanente sur le bon fonctionnement de l'établissement dans tous les domaines et sur l'application des mesures prises afin de corriger, d'améliorer ou de transformer ce qui a été collectivement décidé.

Ce sont au total un minimum de huit réunions formelles – et une de nature plus informelle – qui ont lieu chaque année. Sous un angle ou un autre toutes abordent des questions relevant d'une « démarche qualité ».

Le comité technique paritaire (CTP) se réunit pour traiter principalement les questions de personnels, autrement dit, indépendamment des problèmes de salaires et d'indices, toutes celles ayant trait à la formation professionnelle continue des agents de l'école ainsi que toutes celles concernant la définition et la répartition des tâches, l'éventuelle adaptation des fonctions de chacun aux mutations en cours et

jusqu'à la discussion de politique d'achats d'équipements pédagogiques en fonction de l'évolution des technologies. Dans une école largement tributaire des innovations industrielles, ces interrogations ont des répercussions directes sur le bon fonctionnement des laboratoires et de l'école dans son ensemble.

Le Comité d'hygiène et de sécurité (CHS) est, entre autres, le lieu d'une interrogation permanente sur les règles et les réflexes que, dans ce domaine spécifique, doivent acquérir et intégrer les étudiants non seulement pour qu'ils puissent, comme tel est le cas, gérer l'école lorsqu'ils y travaillent en dehors des horaires administratifs, mais également pour qu'une fois sortis, ils les appliquent de manière quasi automatique dans leurs futurs métiers. Il joue donc un rôle important dans l'apprentissage de conduites professionnelles par les étudiants.

La Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante (CRPVE) est évidemment celle qui, entre toutes les autres, est la plus directement en prise avec le souci de l'excellence pédagogique. Comme son rôle et son mode de fonctionnement sont précisément analysés ci-dessous (rubriques IV-6-d et V-3), afin d'éviter les répétitions on ne les énumérera pas ici et on se contentera de mentionner qu'au cours de ses sessions, généralement fort longues, tous les aspects de la vie pédagogique de l'école sont abordés, critiqués, analysés avant que la commission se prononce sur les décisions à prendre.

Le Conseil d'administration est aussi une assemblée vivante qui ne limite pas son rôle à l'adoption des budgets et des décisions modificatives mais qui réserve toujours la plus grande part de son temps à l'appréciation de ce qui s'accomplit et à une réflexion stratégique sur les options de l'école, qu'elles soient immobilières, internationales ou pédagogiques. La discussion du rapport d'activité est toujours un moment d'échange auquel chaque administrateur apporte une contribution significative.

À ces quatre structures formelles qui se réunissent au minimum deux fois par an, il faut ajouter la réunion ayant rituellement lieu dans la semaine suivant le passage des diplômés au cours de laquelle est dressé le bilan de l'année écoulée et mis sur pied l'essentiel du programme de l'année suivante. Pendant cinq jours l'équipe pédagogique (enseignants et personnels techniques) décide des modifications à apporter, des évolutions à prendre en compte et des innovations à introduire dont le point de départ a souvent pour origine un débat ayant eu lieu dans les différentes commissions, en particulier la CRPVE. Il s'agit, là encore d'un moment au cours duquel, loin de se cantonner dans une fonction technique d'agencement habile du calendrier, c'est le fonctionnement même de l'institution et ses grandes options pédagogiques qui sont au cœur des préoccupations.

Il est vrai que tout cela ne passe pas encore par une *check-list* du type de celle proposée par l'AERES pour l'auto-évaluation mais, cernant au plus près les objectifs et les questions, elle pourra être élaborée dès la réunion pédagogique du printemps 2010. Quant au « conseil de perfectionnement », plutôt que d'alourdir encore le poids des réunions, la CRPVE devrait pouvoir lui tenir lieu de matrice à partir de laquelle l'éventualité d'une structure permanente plus souple serait envisageable si elle s'avérait nécessaire.

#### **- IV – 6 – b – Constitution et rôle des jurys**

Afin de permettre la délivrance du diplôme, c'est un jury de cinq membres choisis par le directeur de l'école qui, après consultation de l'équipe pédagogique, est constitué. L'enseignant de l'école qui, durant l'année, a coordonné les travaux et les recherches des étudiants y participe ainsi que quatre autres personnalités n'ayant pas de rapport direct avec l'établissement et choisies selon des critères à la fois académiques et professionnels. Le jury doit être composé :

- d'un photographe (dont le moyen d'expression peut également être la vidéo) acteur du milieu de l'art
  - d'un professionnel appartenant au milieu de l'art et de la photographie (conservateur, directeur de centres d'art, galeriste, critique...)
  - de deux historiens ou théoriciens, enseignant en Université et/ou professeur d'école d'art, personnalités disposant d'une autorité incontestable en matière d'art et de photographie.
- L'une de ces quatre personnalités est désignée par le directeur pour assumer la présidence du jury.

Dans un souci d'équité, aucune de ces personnalités ne peut être intervenue à l'ENSP durant l'année du diplôme. En cas de défection d'un des membres du jury, il est remplacé par un suppléant désigné en même temps qu'est constitué le jury officiel. Un minimum de quatre personnes est requis pour que les épreuves du diplôme puissent se dérouler.

Outre les travaux des étudiants (le travail photographique proprement dit, les autres documents pouvant l'accompagner et le mémoire) que le jury aura à évaluer, celui-ci pourra avoir accès aux dossiers pédagogiques de chaque étudiant durant leurs trois années passées à l'ENSP (six relevés semestriels des crédits ECTS accompagnés des appréciations générales émises par l'équipe pédagogique). À partir de critères d'évaluation (voir IV-1-a – organisation du diplôme), le jury apprécie non seulement la qualité plastique du travail mais également l'argumentation théorique de l'étudiant lors de sa prestation ainsi que la pertinence de ses sources et références.

Un rapport pédagogique est rédigé par le président du jury à la fin de la session.

Les différents rapports pédagogiques des dernières années soulignent :

- La grande diversité des travaux
- Leur professionnalisme
- Le bon niveau de "culture générale"
- Le sens et le goût de l'expérimentation
- Des prestations orales de qualité
- La diversité et la qualité des travaux écrits qui accompagnent les œuvres.
- La manière dont a été pédagogiquement prise en compte par l'équipe enseignante la singularité des projets de chacun des étudiants

Deux aspects négatifs sont soulignés par ces mêmes jurys :

- L'exiguïté des locaux.
- La faiblesse numérique de l'équipe pédagogique permanente.

À cet égard, la situation devrait s'améliorer à partir de l'année 2010 du fait de l'extension de l'école dans un bâtiment mitoyen et du recrutement d'un septième enseignant qui serait chargé d'accompagner les étudiants dans l'élaboration et la rédaction de leurs mémoires.

#### **- IV – 6 - c - Modalités d'évaluation des étudiants**

Les crédits ECTS ont été introduits dans l'école depuis l'année 2006-2007. Il faut rappeler que chaque crédit a une valeur proportionnelle au travail réellement effectué par l'étudiant, prenant en compte l'ensemble des activités pédagogiques listées dans le livret de l'étudiant ainsi que tout ce qui en découle en termes de travail personnel. Les bilans semestriels sont le moment au cours desquels, après avoir soigneusement examiné le travail de chaque étudiant, l'équipe pédagogique et, chaque fois qu'ils sont impliqués, les chefs d'ateliers, délibèrent, analysant dans chaque domaine le travail fourni par les étudiants avant de faire le compte des crédits ECTS attribués.

De manière plus précise, chaque étudiant, au cours de ces bilans, après avoir fait une présentation publique de l'état de son travail et de ses recherches assortie d'un commentaire oral qui définit son engagement et ses sources, répond ensuite aux questions des évaluateurs. Au terme de cette session qui dure entre vingt et trente-cinq minutes, l'équipe pédagogique et, fréquemment, le directeur délibèrent en présence de deux délégués élus de la promotion. Il arrive aussi que des personnalités extérieures à l'école soient associées à la présentation. Lors des deux bilans de première année, les chefs d'atelier assistent systématiquement à la présentation et participent à la délibération. L'essentiel ayant été dit, l'étudiant qui a présenté son travail est appelé pour s'entendre notifier et commenter par un des enseignants le jugement collectif porté sur ce qu'il a montré et dit. La vérification des crédits ECTS semestriels s'opère au terme de cet entretien et la transcription à la fois chiffrée et verbale dans le dossier de l'étudiant est effectuée après coup par le coordonnateur de l'année.

Indépendamment des bilans, contrôles et évaluations peuvent prendre des formes très diverses. Dans les ateliers techniques, les étudiants rendent de véritables exercices – de prise de vue, de tirage, d'éclairage, de retouche, etc. – qui sont appréciés par les chefs d'ateliers, parfois associés à un enseignant ou à un artiste/professeur invité. Ces travaux, qui sont une part importante des bilans de première année, figurent à titre plus documentaire dans ceux de la deuxième et troisième année.

Concernant les cours magistraux, la vérification des acquis peut prendre la forme d'exposés oraux et/ou écrits, liés à une recherche bibliographique. Chaque atelier de recherche et de création (ARC) fait l'objet d'un rendu visuel et/ou textuel, en lien avec sa thématique ; ce rendu fait ensuite l'objet d'une appréciation par un intervenant extérieur et le professeur coordonnateur. Ce mode de contrôle et d'évaluation est le même pour les stages et "workshops" qu'ils soient obligatoires ou optionnels. Dans les « séminaires critiques » le rituel des bilans se joue mais selon des modalités moins formelles puisque ce sont tous les étudiants d'une promotion qui sont conviés à s'exprimer au même titre que le professeur ou l'intervenant, à partir des travaux présentés par l'un d'entre eux ; c'est alors la pertinence de la participation orale des étudiants qui est prise en compte par l'enseignant pour réaliser son évaluation. Toujours au titre de l'évaluation, il faut enfin mentionner les entretiens individuels (trois ou quatre par semestre avec au moins trois enseignants différents) au cours desquels l'étudiant apprend à réfléchir sur ses travaux, à préciser la méthodologie et les références de son projet, à en apprécier l'avancement en termes à la fois théoriques et techniques.

#### **- IV – 6 – d - Modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants**

Dans l'établissement public ENSP, l'évaluation des enseignements par les étudiants est un des axes de travail de la Commission de la Recherche de la Pédagogie et de la Vie Étudiante instituée par le décret n° 2003-852 du 3 septembre 2003. Présidée par le directeur assisté du secrétaire général, composée de membres élus désignés par trois collèges distincts, celui des enseignants (3 élus), celui des assistants pédagogiques (2 élus) et celui des étudiants (2 élus), elle se réunit au moins deux fois par an et examine toutes les questions ayant trait à la recherche, à la pédagogie et à la vie étudiante

Chacune de ses séances donne lieu à l'établissement d'un procès verbal établi conjointement par la direction et un des membres choisi en début de séance au sein de l'assemblée, généralement un étudiant. Le premier point de l'ordre du jour porte sur l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, consultable à l'avance par l'ensemble du personnel et des étudiants sur l'extranet de l'école. Lu par le directeur et soumis à la discussion avant qu'il soit procédé au vote, ce procès verbal permet de revenir sur ce qui a été dit et fait depuis la précédente réunion. Indépendamment des points d'actualité mis à l'ordre du jour concernant le cursus, les échanges internationaux, les expositions, les publications, la recherche et l'actualité de l'école, la plus grande partie du travail de la commission porte sur un point invariable intitulé : *Échanges sur le fonctionnement pédagogique général de l'école* qui regroupe l'ensemble des questions et problèmes formulés par les étudiants touchant l'organisation du

cursus et l'appréciation de l'enseignement dispensé tant par l'équipe pédagogique que par les intervenants permanents ou temporaires.

Systématiquement et longuement développées par les représentants étudiants qui ont, en amont, fait la synthèse des observations recueillies au cours de réunions organisées par eux avec chaque promotion, ces remarques sont à la fois nombreuses, diverses, incisives et précises. Elles portent sur les contenus pédagogiques, la pertinence des intervenants, les moyens techniques, l'organisation des cours, les activités hors les murs. Le mot *échanges* est ici important car c'est à partir des interventions (regroupées dans un document de travail) émanant des représentants étudiants que prend forme une discussion visant à cerner les questions posées et, dans toute la mesure du possible, à élaborer des réponses qui, dans certains cas, fournissent l'occasion d'expliquer ou de justifier immédiatement des choix, des pratiques et des décisions perçus comme problématiques, dans d'autres de définir les conditions permettant de régler un problème ou d'envisager sa solution.

Les réunions pédagogiques qui, associant enseignants, assistants techniques et, ponctuellement, des agents administratifs, ont lieu pendant toute une semaine à la fin de chaque année, reprennent une part des observations, recommandations et suggestions faites par les étudiants. Celles qui, pour toutes sortes de raisons, peuvent difficilement être prises en compte dans le courant de l'année académique sont, le cas échéant, programmées pour l'année suivante. Pour des raisons qui font l'objet d'une communication lors de la réunion suivante de la commission, toutes ne sont pas nécessairement suivies d'effets mais aucune n'est négligée.

#### **- IV - 6 – e - Modalités du suivi des diplômés**

Depuis 2008, l'ENSP gère une enquête annuelle déclarée à la CNIL et orchestrée, en concertation avec les établissements qui sont sous sa tutelle, par le ministère de la culture et de la communication. Cette enquête intitulée « Diplômés de l'Enseignement Supérieur Culture », concerne quarante diplômes, en majorité dans les secteurs de l'architecture, des arts plastiques, du spectacle vivant, des musées et du patrimoine, du cinéma et de l'audiovisuel, soit au final plus d'une centaine d'établissements. Elle porte sur l'insertion professionnelle des anciens étudiants trois ans après l'obtention de leur diplôme et identifie donc un certain nombre d'activités professionnelles dans chacun des secteurs correspondant aux formations qui conduisent à des diplômes délivrés au nom de l'État. Le questionnaire proposé sous forme anonyme est accessible en ligne et comporte un nombre limité d'items portant sur la situation des diplômés à la date de l'enquête et le domaine professionnel dans lequel ils exercent - le cas échéant, à titre principal ou au titre d'une activité professionnelle complémentaire. L'objectif est ainsi de mieux évaluer la relation entre l'emploi et la formation et de calculer l'indicateur annuel d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur relevant du ministère de la culture tous secteurs confondus. Grâce à cette enquête, la liaison avec les étudiants récemment diplômés de l'ENSP est régulièrement réactivée et les données les concernant réactualisées. Parmi ses autres tâches, un agent de l'ENSP est chargé de ce suivi.

On peut également mentionner que, depuis 2004, date de sa transformation en établissement public, l'ENSP a créé une base de données répertoriant tous ses anciens étudiants et veille depuis cette date, à tenir à jour leurs noms, adresses et, si possible, emplois et contacts divers. Cette même année 2004 paraissait le numéro 1 de la revue *Infra-mince* qui retraçait les parcours professionnels d'une quinzaine d'étudiants sortis de l'école depuis sa création. Cet échantillon non statistique mais fort instructif a été le point de départ d'une préoccupation constante touchant le devenir des diplômés.

#### **- IV - 6 – f - La VAE à l'ENSP**

En 2007, par l'intermédiaire de la validation des acquis de l'expérience (VAE), une nouvelle voie

d'acquisition du diplôme de l'École Nationale Supérieure de la Photographie (enregistré depuis 2005 dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles) a été définie et proposée par l'établissement à côté de celle existant depuis l'origine via le concours et la scolarité de trois ans.

L'ENSP délivrant un diplôme d'école n'avait pas d'autre choix que d'instituer son propre et unique centre d'examen et de validation pour l'obtention du diplôme d'établissement qu'elle délivre. La demande de validation se fait en deux temps : un premier dépôt de candidature vise à évaluer la recevabilité de la demande, le deuxième à décrire l'expérience qui doit être validée. Durant cette deuxième phase, l'ENSP propose, via la formation continue, un possible accompagnement de douze heures sous forme d'aide méthodologique individualisée, qui permet au candidat d'analyser ses activités pour les traduire en termes de compétences, de capacités et de connaissances, au regard du référentiel visé afin de préparer son entretien avec le jury. En 2008, un premier candidat a, sur sa demande, bénéficié de cette possibilité et été accompagné dans sa démarche.

Le candidat est ensuite auditionné par un jury de même nature et compétence que celui constitué pour le passage du diplôme par la voie traditionnelle (voir rubrique IV-b). Il est donc composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels en activité, soit autant de spécialistes du domaine dont relèvent les connaissances nécessaires à l'acquisition du diplôme. Le jury évalue l'expérience du candidat au cours d'un entretien et détermine les connaissances et aptitudes qu'il estime acquises et celles qui, s'il y a lieu, doivent faire l'objet d'un contrôle complémentaire.

Dans le cas d'une validation partielle, l'École propose des formations permettant d'acquérir les capacités et les connaissances selon les prescriptions du jury. Cette phase de complément de formation est individualisée et suivie par le pôle formation continue de l'école. À son terme, le candidat présente son dossier complété afin que, lors de la session suivante, le jury puisse délibérer sur la délivrance (ou non) du diplôme. Depuis la mise en place de ce dispositif, l'ENSP a examiné les dossiers de dix candidats. Sept d'entre eux ont été reconnus recevables, trois ayant acquis la VAE partielle. L'un d'entre eux a finalement obtenu le diplôme avec félicitation du jury après avoir suivi pendant un an une formation personnalisée au sein de l'établissement.

Pour 2010, six candidats ont déposé un dossier de recevabilité.

## **V – BILAN de FONCTIONNEMENT du DIPLÔME**

### **V – 1 – Origine constatée des étudiants, attractivité**

Le recrutement des futurs étudiants de l'ENSP n'a lieu qu'une fois par an sur concours et il n'existe aucun autre mode de recrutement. Les épreuves sont les mêmes pour tous les candidats, quels que soient leur parcours antérieur et leur origine nationale. L'attractivité du concours dépasse largement les frontières du pays, mais également de l'Europe. Étudiants chinois, coréens, vietnamiens, cambodgiens, côtoient des Chiliens, Argentins, Colombiens, Brésiliens, Mexicains, États-uniens, ou encore, Espagnols, Britanniques, Ukrainiens, Belges, Suisses, Italiens, Marocains, Tunisiens... Au total entre 15 et 20% des candidats sont d'origine étrangère. Les concernant, une maîtrise effective de la langue française est une condition incontournable pour l'accès à l'école. On peut également signaler que, dans l'ensemble de l'effectif, les jeunes filles sont plus nombreuses que les garçons puisque, en moyenne, sur cent étudiants, vingt-six seulement sont de sexe masculin. On retrouve ce déséquilibre – qui se vérifie aussi pour les candidats au concours - dans la plupart des métiers de l'art et de la culture.

Concernant le profil des jeunes gens admis au terme du concours, leur recrutement à minimum Bac + 2, qui est une obligation, s'effectue assez souvent au-delà de cette limite (Bac + 3, soit le niveau du

DNAP des écoles supérieures d'art ou le niveau licence des Universités, mais aussi Bac + 4 et même 5 (Master 1 et 2 ou DNSEP) pour une proportion non négligeable d'entre eux. C'est ainsi que, parmi les étudiants des quatre dernières années, sur un total de 100 :

- 16 seulement se présentaient à Bac+2, issus des écoles supérieures d'art, de l'Université, d'écoles privées (ETPA – école de photographie de Toulouse - par exemple) ou titulaires d'un BTS.
- 42 étaient au niveau Bac + 3 : 14 étaient titulaires du DNAP, 9 d'une licence en Arts Plastiques, 3 en Philosophie, 3 en Histoire de l'Art, les autres en anglais, cinéma, graphisme, lettres modernes, biologie, informatique. Ceux qui n'avaient ni DNSEP, ni licence étaient passés par des écoles privées ou publiques en France ou à l'étranger (écoles de journalisme, ENSAD, Saint Luc et École de l'image le "75" en Belgique, Icart Photo, Paris).
- 7 étaient au niveau Bac + 4, venant d'écoles d'art (et titulaires d'un DNAP), de l'Université, avec des particularités comme Gestion Marketing ou Économie sociale, donc au niveau M1.
- 27 autres étaient niveau Bac + 5 : 4 titulaires du DNSEP, 14 du Master 2 (en arts plastiques, cinéma, histoire de l'art, sociologie, philosophie, lettres modernes, histoire, anglais), les autres, étudiants en archéologie, environnement, informatique, arts du spectacle, civilisation espagnole, mais aussi une diplômée de l'ENSAD et un ingénieur agronome.
- 3 doctorants - ou déjà docteurs - au cours des quatre dernières années.

Du fait des équivalences possibles, à titre exceptionnel, certains candidats ayant un parcours personnel atypique mais ayant accumulé dans des contextes très divers des expériences professionnelles et un bagage de savoirs à la fois original et convaincant, peuvent passer le concours et démontrer en se classant dans un bon rang qu'ils ont l'étoffe de brillants étudiants – ce qui se confirme toujours pendant les années suivantes. Il s'agit en fait d'une sorte de VAE au niveau du concours de recrutement.

L'ENSP est donc une école très attractive. Ce sont en moyenne et selon les années entre 200 et 300 candidats qui se présentent au concours pour 25 places à l'entrée. Il convient d'indiquer que ce dernier chiffre est tout sauf arbitraire. Il correspond simplement à la capacité d'accueil strictement calculée de l'école en fonction du ratio d'enseignants, de responsables techniques, de places dans les ateliers et de machines disponibles. Il tient également compte du coût financier de chaque étudiant pour l'institution. La diversité des parcours des étudiants accueillis dans l'établissement, la coexistence de cultures et de nationalités différentes font de l'ENSP non seulement une institution appréciée pour les possibilités de travail et de concentration qu'elle offre mais aussi un lieu de croisement et d'échange d'expériences privilégié.

## V – 2 - Flux constatés et attendus, taux de réussite

Lors des cinq dernières années, le taux de réussite au diplôme de l'ENSP est de 98,23% (seulement 2 échecs sur 113 étudiants présentés au diplôme).

Pour cette même période on constate 29,2% de mentions (note comprise entre 14 et 16 sur 20) et 37,1% de félicitations (note comprise au-dessus de 16 sur 20)

	Nombre de candidats	Nombre de diplômés	échecs	Félicitations	Mentions
2005	24	23	1	4	9
2006	24	24	0	8	7
2007	20	19	1	6	6
2008	23	23	0	13	7
2009	22	22	0	11	4

Le nombre réduit d'étudiants par promotion et le niveau de leur recrutement permettent que chacun d'entre eux puisse être suivi de très près pendant toute sa scolarité par les équipes enseignantes et techniques. Cette particularité combinée avec la qualité professionnelle des équipements et le nombre important d'intervenants suffisent à expliquer le fort taux de réussite, dans de très bonnes conditions, au terme du cursus. De ce point de vue, toutes proportions gardées, l'ENSP pourrait être comparée à ce qu'on appelle en France les « grandes écoles ».

### V - 3 – Résultats connus de l'évaluation des enseignements par les étudiants

Comme il a déjà été indiqué au point IV-6, l'évaluation des enseignements par les étudiants passe essentiellement par la Commission de la recherche de la pédagogie et de la vie étudiante. À partir des observations synthétiques émanant des étudiants (ci-dessous en caractères romains) lors de deux récentes commissions de la recherche de la pédagogie et de la vie étudiante (17 décembre 2008/18 mai 2009), sont ainsi recensés (*en italique*) les résultats acquis.

#### Contenu pédagogique :

- Appréciations quant aux cours magistraux donnés par les professeurs de l'école et par les intervenants extérieurs. Problèmes de cohérence ou de redondance des différentes interventions extérieures. Les manques éventuels, en termes de théorie ou de professionnalisation, sont aussi relevés. *Ces remarques ont été prises en compte lors des réunions pédagogiques de fin d'année. Les questions de cohérence et redondance notamment ont été analysées et le livret de l'étudiant 2009-10 porte témoignage d'une amélioration sur ce point. En termes de théorie, la défection en dernière minute de deux intervenants prévus ne permet pas, contrairement à ce qui avait été initialement programmé, d'opérer une correction suffisante mais, en compensation, une troisième intervention de Fabien Vallos est inscrite d'ici la fin de l'année.*
- Ne plus réserver à la 3<sup>ème</sup> année le cours intitulé « approches professionnelles », mais le programmer dès la première année avec un suivi en deuxième année. Ce cours prépare les étudiants à un avenir professionnel, tant dans le domaine artistique que dans le domaine de la photographie de commande, publique et privée. *Malgré l'augmentation du volume horaire des cours qu'elle entraîne, cette requête, jugée opportune, a été mise en place depuis la rentrée 2009.*
- En première année, redondance d'un cours sur certains procédés anciens de photographie dans les modules traités par divers intervenants sur l'histoire de la photographie. *Le coordonnateur de la première année a veillé à ce que cette redondance disparaisse avec les intervenants en leur demandant de mieux couvrir l'ensemble du champ historique de la photographie depuis les origines jusqu'à nos jours.*

Moyens techniques : De nombreuses remarques concernent le fonctionnement des laboratoires et des machines ainsi que les lacunes en termes de matériel et d'espace. Une des observations récurrentes des étudiants concerne le manque cruel d'une salle de finition. *Il était difficile jusqu'ici de répondre à cette dernière observation en raison de l'absence d'espace disponible dans l'école. Grâce au « plan de relance » de l'État, des travaux ont pu être engagés dans le bâtiment mitoyen de l'école et une salle de finition équipée des outils adéquats sera disponible à la rentrée 2010. Deux espaces d'exposition supplémentaires seront utilisables et à la disposition des étudiants dans le nouveau bâtiment, ce qui décongestionnera la galerie (seul espace dans lequel les étudiants peuvent régulièrement mettre leurs images au mur) et améliorera les conditions de travail lors des séminaires et des ARC. Quant aux ajustements en termes de matériel, ils ont lieu en permanence mais sont tributaires des possibilités budgétaires (le numérique haut de gamme est hors de prix). Pour mieux répondre aux besoins, l'école s'est engagée dans une négociation partenariale avec la firme Olympus pour la mise en dépôt de nouveaux appareils numériques. Une trentaine ont été livrés en février 2010,.*

Généralités sur le cursus : Les étudiants se disent satisfaits du nombre d'heures consacrées aux ateliers de recherche et de création, aux séminaires critiques, aux workshops et entretiens individuels mais ils souhaiteraient davantage d'heures consacrées aux ateliers techniques, à la théorie et aux workshops professionnalisants. *La répartition et l'équilibre entre les différentes catégories mentionnées est tributaire du cursus en trois ans, trop court pour que puisse être prise en charge par un corps enseignant réduit l'intégralité de ces demandes par ailleurs légitimes en matière de formation. Ce n'est donc pas la qualité des cours qui est visée mais la quantité. Pour répondre, au moins partiellement, aux attentes des étudiants en matière de workshops professionnalisants, un atelier de webdesign pour toute la promotion de dernière année a été mis en place à côté des ateliers son et graphisme. Face à la demande de technique supplémentaire et mieux répartie, deux décisions ont été mises en œuvre à la rentrée 2010 : (1) les travaux pratiques de première année ont été recentrés sur les apprentissages pratiques plus que sur la théorie et l'esthétique ; (2) des modules optionnels de perfectionnement (chambre, éclairage, flash etc.) sont, à la demande, proposés en deuxième année. En la matière, la marge de manœuvre demeure très faible car les apprentissages techniques se font en petits groupes. Les questions d'espace et la brièveté du cursus sont évidemment les clés de tout.*

Questions diverses sur le fonctionnement de l'école : Formulation du souhait que la bibliothèque reste ouverte entre 12h et 14h. *La réponse a été apportée à la rentrée 2010 : possibilité de la maintenir ouverte pendant ce créneau horaire à la condition que, dans le cadre de l'autogestion de l'établissement par les étudiants hors heures administratives, l'étudiant responsable entre 18 et 23 heures accepte d'assurer également cette permanence méridienne.*

Chaque commission est l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre effective et la pertinence des solutions apportées.

#### **V – 4 - Résultats connus de l'historique d'insertion**

La première enquête DESC menée en 2008/2009 a été proposée aux 24 étudiants ayant obtenu le diplôme de l'ENSP en 2005, mais deux d'entre eux n'ont pas pu être contactés faute d'adresse valide.

50 % des diplômés ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse sensiblement supérieur au taux général de l'enquête qui s'élève à 48%. Les résultats affichent un taux d'insertion de 81%, donnée qui est également supérieure au taux d'insertion global de 76% (sachant que dans les deux cas une pondération a été opérée, les personnes se déclarant en formation au moment de l'enquête ayant été retirées de la base de calcul). Pour les résultats décrits ci-après, le principe selon lequel les réponses obtenues sont considérées comme probantes a été retenu, vu le nombre limité d'étudiants et donc de diplômés annuels à l'ENSP. Les résultats n'ont donc pas été pondérés en fonction du taux de réponse.

44,4% de ceux qui se déclarent être en activité professionnelle au moment de l'enquête, affirment exercer plusieurs activités. Pour tous ceux qui n'en déclarent qu'une, celle-ci est en adéquation directe avec les emplois auxquels prépare l'ENSP : photographes (l'un dans le secteur du spectacle vivant, l'autre dans l'édition, la presse et la publicité), photographe réalisateur/trice (dans le secteur du cinéma, de l'audiovisuel et de la radio), graphiste (dans l'édition, la presse, la publicité) et assistante de prise de vue. Il en est de même au niveau de l'activité principale pour ceux qui déclarent cumuler plusieurs activités. Ils sont soit commissaire d'exposition (en arts plastiques), coordinateur/trice de collection d'art contemporain ou tout simplement photographes dans le milieu des arts plastiques. Seule une personne occupe un emploi qui n'est pas en lien direct avec le diplôme puisqu'elle exerce celui de professeur de langues ; toutefois elle déclare la photographie comme activité complémentaire.

Les activités complémentaires exercées sont également en lien avec la formation reçue puisqu'elles concernent l'enseignement et la formation, la critique et la programmation d'art ou de cinéma, la

photographie ainsi que le métier d'assistant d'artistes.

L'insertion professionnelle trois ans après l'obtention du diplôme est donc dans l'ensemble satisfaisante. Elle démontre que contrairement à de nombreux préjugés, les formations artistiques ne sont pas systématiquement vouées à déboucher sur le chômage et qu'à l'inverse les connaissances acquises permettent de prétendre et d'obtenir un emploi - à une exception près, en lien avec le référentiel des métiers auxquels prépare la formation. Les emplois recensés témoignent aussi d'une variété conforme aux objectifs affichés par cette dernière. De prime abord, la pluriactivité pourrait infléchir ce constat positif car pouvant indiquer que le métier de photographe ne permet pas de vivre décemment. C'est souvent vrai dans les années qui suivent la sortie de l'école, nettement moins ensuite et le même constat vaut pour l'ensemble des secteurs artistiques.

## **V – 5 - Résultats connus de l'évaluation à deux ans de la formation par les sortants**

Sur les deux dernières promotions de 2008 et 2009, près de la moitié des étudiants ont répondu à l'enquête effectuée pour ce dossier. Parmi eux, tous considèrent comme positif ou très positif leur cursus à l'ENSP, sauf un, qui refuse de commenter sa position critique. Un seul a abandonné en cours de cursus pour se réorienter vers la musique, dont il fait actuellement son métier.

Interrogés sur les points positifs et négatifs de la formation, ces anciens étudiants offrent des réponses relativement identiques :

Parmi les points positifs revient en premier lieu l'acquisition d'une autonomie dans le développement d'un travail photographique et artistique personnel. Les diplômés affirment qu'ils disposent des outils théoriques et techniques leur permettant de poursuivre leurs recherches personnelles. Tous notent également la qualité de la formation technique qu'ils ont reçu, la possibilité offerte de travailler avec du matériel performant, l'apport de la bibliothèque, les échanges avec l'étranger – atout lors de la recherche d'un emploi - la diversité et la qualité des intervenants extérieurs ; à quoi s'ajoute le fait que l'école, établie dans une ville de taille modeste comme Arles permet une grande concentration pendant toute la durée des études – les horaires d'ouverture de l'école (9h – 23h) y contribuent aussi pour beaucoup et elles sont unanimement appréciées.

En ce qui concerne les points négatifs, les commentaires convergent également autour de trois critiques. L'absence d'un cours théorique régulier dispensé par un enseignant faisant partie de l'équipe pédagogique permanente (et non pas seulement, de manière ponctuelle par une série d'intervenants extérieurs) ; le souhait d'un professeur d'enseignement artistique supplémentaire ; et, souligné de manière récurrente, l'insuffisance relative de la préparation à l'entrée dans le monde professionnel (apprendre à affronter tant le marché de l'art que la commande photographique, un traitement plus approfondi des aspects administratifs et comptables). Deux autres remarques reviennent également avec une certaine fréquence : le manque d'espaces de travail non affectés à des fonctions spécifiques au sein de l'école ainsi que la modestie des surfaces d'accrochage et de projection ; le fait que l'exposition des travaux des diplômés en fin d'année soit trop brève et trop peu médiatisée.

## **V – 6 – Mesures prises en conséquences de ces résultats**

L'attractivité et le recrutement sont satisfaisants et, pour un ensemble de raisons, indiquées ci-dessus (rubriques II-4, III-2 et V-1), il n'y a pas lieu dans l'immédiat d'intervenir sur ce point. Même remarque à propos des flux attendus et des taux de réussite. Concernant le suivi de l'insertion, il est indispensable de mettre en place une procédure plus active, plus permanente et plus « offensive ».

L'insertion elle-même ainsi que l'évaluation des enseignements par les étudiants et anciens étudiants doivent continuer de servir non pas de guide unique pour orienter toutes les facettes de la politique de l'école mais comme un élément, parmi d'autres, à prendre sérieusement en compte dans sa définition – ce qui est d'ailleurs largement le cas.

L'ENSP a effectivement besoin d'un enseignant-chercheur permanent dans le domaine de la théorie et de l'histoire de la photographie ; quel que soit son mode de recrutement, il devra être en place dès la rentrée 2010 pour accompagner les étudiants confrontés à l'obligation de rédiger un mémoire et pour donner une cohérence mieux perceptible à ce type d'enseignements. Par contre, la nécessité d'un artiste-enseignant supplémentaire n'est pas une priorité dans le contexte actuel ; mieux vaut à cet égard, d'avantage d'intervenants extérieurs.

Les revendications concernant l'augmentation du volume d'outils mis à la disposition des étudiants sont légèrement abusives si l'on veut bien admettre qu'il est indispensable qu'eux-mêmes s'équipent et préparent ainsi leur sortie de l'école. C'est d'ailleurs, en partie, parce qu'ils ne le font pas assez qu'ils estiment ne pas être suffisamment préparés à vie professionnelle. Il s'agit donc moins à cet endroit de renforcer *ad libitum* les enseignements dits professionnels que de rappeler constamment aux étudiants qu'une fois diplômés, ils ne disposeront plus, du moins à des conditions très préférentielles, des outils nécessaires à l'exercice, quel que soit son contexte, du métier de photographe. En fait, ce sont plus des questions d'accents – à mettre vigoureusement sur l'importance des stages, l'intérêt des commandes, concours et prix pendant leur scolarité, l'apport d'un séjour à l'étranger et la maîtrise de l'anglais – que d'enseignements et d'interventions supplémentaires dont il est ici question, même si sur tel ou tel point on peut envisager leur renforcement.

Quant au manque d'espace et de surface d'accrochage, il est effectivement patent. L'investissement de nouveaux espaces à la rentrée 2010 améliorera légèrement la situation mais il faudra l'installation dans un nouveau bâtiment pour véritablement régler le problème. Enfin, l'exposition des diplômés – qui se déroule le temps d'un week-end et pas plus longtemps car les salles qu'elle investit en ville sont ensuite immédiatement requises par la préparation des « Rencontres » - sa brièveté est compensée par les nombreuses expositions que, dans le cadre de ces mêmes « Rencontres » et ailleurs, en France comme à l'étranger, l'école organise pour montrer les travaux de ses étudiants et anciens étudiants.

Pour conclure en un mot, il est juste et nécessaire d'écouter les étudiants et de partir du principe que tout peut certainement être indéfiniment amélioré et « perfectionné » mais, simultanément, il faut rappeler à ces jeunes gens qu'un établissement public d'enseignement supérieur en ce début tourmenté de vingt-et-unième siècle, peut encore être un site d'abri provisoire mais certainement pas l'Icarie de Cabet et qu'on ne saurait beaucoup exiger des autres sans manifester l'estime et la reconnaissance qu'on leur doit pour ce qu'ils vous prodiguent généreusement.